

LE PROGRES DU GOLFE

No 32 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 15 Novembre 1935

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée

Abonnement: \$1.00 par année

Une influence à exercer

Nous avons appris, par les journaux du 13 dernier, que le premier ministre de Québec discutera à Ottawa, lors de la prochaine conférence des provinces, la question des pêcheries. Cette nouvelle ne peut que réjouir tout le monde. Il serait cependant bon de savoir jusqu'où voudra et pourra aller le chef de notre province dans le règlement de cette affaire. De nombreuses influences s'y trouvent en conflit. Toutefois nous avons, à raison des circonstances qui existent à l'heure actuelle, tout lieu d'espérer qu'une entente définitive sera arrêtée pouvant enrayer, dans une bonne mesure au moins, la régression subie par nos pêcheries depuis longtemps et surtout depuis 1922.

Ce n'est pas le temps ni le lieu d'adresser des blâmes à qui que ce soit à ce sujet. Si en 1922 le gouvernement provincial croyait bien faire en s'assurant le contrôle exclusif de ses pêcheries, nous n'avons pas à le juger. Nous pouvons au moins le louer d'avoir voulu protéger alors le principe de l'autonomie des provinces en cette matière. Par contre personne ne peut nous reprocher d'envisager objectivement certains faits et d'en tirer des conclusions pouvant influencer une politique constructive à cet égard. D'ailleurs, assez d'aveux d'insuccès dans ce domaine ont été faits depuis quelque temps par d'importants personnages politiques que nous nous croyons tout à fait justifiés de faire certaines suggestions qui pourraient être utiles.

L'évolution des esprits au sujet des pêcheries a été considérable depuis quelques années. D'intéressantes études ont été faites de ce côté, dans la plupart de nos journaux. Et les administrateurs gouvernementaux de nos pêcheries connaissent mieux que jamais les carences à corriger et les remèdes qui s'imposent aux erreurs commises dans le passé. Voilà qui est beaucoup, car ces erreurs estimées à prix d'argent atteignent le chiffre de plusieurs millions de dollars, sans tenir compte du retard causé au progrès social de la Gaspésie. Soyons au moins heureux qu'on considère aujourd'hui la question des pêcheries comme source abondante de progrès industriel, commercial et social pour la province et tout le Canada.

Disons en passant qu'il est infiniment regrettable que la classe dirigeante de la "Division du Golfe" ne se soit pas plus intéressée, depuis quelques décades, à cet important problème. Les influences qui ont accaparé le domaine économique des pêcheries et les résultats qu'ils y ont influencés sont loin d'être à l'avantage du plus grand nombre. Il serait bon que notre classe pensante et agissante y introduise quelque chose de son esprit, afin de mettre en valeur les ressources aquatiques du Golfe d'une manière plus conforme à nos conceptions éthiques et patriotiques. Le prestige étranger y a eu trop beau jeu jusqu'à présent. Nous ne nous sommes pas assez occupés de notre affaire. Nous n'avons su que critiquer après que les erreurs étaient commises — erreurs, il faut le reconnaître, dues à l'excès de confiance accordée à des fonctionnaires incompetents, souvent à des métèques, auxquels se fiait trop une politique qui ne demandait pas mieux pourtant que de faire honneur à son administration.

Il est donc temps que nos hommes d'influence et d'esprit social s'occupent de cette importante question des pêcheries québécoises. En nous adressant à ces hommes nous songeons surtout à ceux de Rimouski. A ce propos, rappelons un fait d'histoire.

Vers 1876, Rimouski jouissait d'un prestige considérable dans le domaine des pêcheries. Le Dr Fortin (1852-1876) venait de se retirer de leur administration active, mais continuait de la diriger de ses conseils. Sir Hector Langevin, alors membre du gouvernement fédéral et fermement secondé par les efforts incessants de son illustre frère, Mgr l'Evêque Jean Langevin, apportait à l'étude de nos pêcheries une attention continue et efficace. Tout le monde rimousquois d'alors surveillait et dirigeait, dans une grande mesure, l'administration des pêcheries, par l'entremise du Dr Wakeham, lequel y a joué un rôle bienfaisant comme direc-

teur. Mentionnons que le Dr Wakeham fut nommé à ce poste grâce aux recommandations de Mgr Langevin. Le courant d'idées fausses dont nous avons tant souffert depuis plus d'une génération n'a pris origine que depuis la disparition de Wakeham et depuis que les Rimousquois ont commencé à se désintéresser de l'avenir de nos pêcheries.

Eh! bien, répétons-le. Les circonstances sont on ne peut plus favorables à ce que Rimouski reprenne l'influence perdue. Il suffirait que quelques hommes entreprenants et ayant du doigt pussent faire point entre Ottawa et Québec et servissent de couloir aux manœuvres d'une politique de collaboration entre les deux administrations, comme il est d'ailleurs déjà fait pour l'agriculture. De l'activité, de l'intelligence de la question en jeu et de la diplomatie suffiraient pour y arriver. Des hommes ayant ces qualités ne nous manquent pas. Leur bonne volonté, nous l'espérons, ne tardera pas à s'éveiller. Il suffira probablement qu'on ait attiré leur attention au sujet qui nous occupe pour qu'ils s'emparent de ce dernier et en fassent surgir des réalités bienfaisantes. LAURENT DU GOLFE.

RALLIEMENT LIBERAL

Les libéraux de Rimouski ont profité du banquet donné lundi soir en l'honneur du général Fiset — dont l'Association de la Jeunesse Libérale publie un compte rendu illustré en 3e page de ce numéro du "Progrès" — pour ouvrir en même temps avec éclat la campagne du Dr L.-J. Moreault, candidat du gouvernement dans notre comté.

DANS BONAVENTURE

Dans l'énumération des candidatures des comtés de notre région, en 3e page, un paragraphe a été omis par erreur, — celui qui traitait au comté de Bonaventure.

Les candidatures qu'on annonce pour ce comté sont celle du député sortant M. P.-E. Côté, C. R., ministériel, et celle de M. Jacques Pineault, national-conservateur. M. Pineault est le neveu de M. Charles Marcell, député de Bonaventure à Ottawa.

Opinion

Les partisans du gouvernement ont parfaitement le droit de combattre la coalition Duplessis-Gouin, mais il est déconcertant qu'on puisse dépenser des flots d'argent et de salive à la faire voir comme une monstruosité, un scandale, une méalliance infamante, si répugnante et si grosse de conséquences néfastes qu'elle doit induire les électeurs à oublier l'essentiel de leur devoir de juges envers ceux qui sollicitent leurs suffrages.

Duplessis et Gouin ayant, en somme, un programme identique et un objectif commun pouvaient fort légitimement s'unir et associer leurs efforts dans l'espoir de faire triompher leur politique. Rien de contre-nature en cela. Ils ne sont pas les premiers qui ont recouru à pareil expédient. L'histoire de tous les pays et de tous les temps est remplie de faits analogues, qui n'ont jamais scandalisé aussi fort.

Au Canada, dans notre propre province, il s'en est déjà produit de plus sensationnels et de plus graves, qui n'ont pas, que je sache, classé leurs auteurs au nombre des chenapans, des monstres ou des invertis. Qui ne se rappelle la coalition de Bourassa, Lavergne et Asselin avec les Leblanc, les Tellier, les Monk? de Jean Prévost avec ses anciens détracteurs de l'opposition provinciale? de Fielding, Graham, Fuglesy, Pardee et maints autres libéraux lauriers avec Borden et Meighen? de Crerar et ses Fermiers-Progressistes avec King et Lapointe?

Que les adversaires de l'Alliance Duplessis-Gouin dénoncent ses théories et son programme politiques, qu'ils s'efforcent d'en démontrer l'inopportunité ou l'impraticabilité, rien de plus légitime et c'est dans l'ordre. Mais parler avec des airs horrifiés de concubinage monstrueux, de noires trahisons et d'autres infamies pires encore, c'est vraiment trop forcer la note. Nous ne sommes plus des enfants.

Allons, messieurs, combattez vos adversaires, cognez ferme, allez-y de toutes vos forces, mais lâchez, grâce, cette foutaise de l'Alliance hybride et scandaleuse! CYPRIEN LARUE.

Cinq candidats mis en nomination officielle dans Gaspé-Nord

CET APRES-MIDI

QUATRE LIBERAUX, UN CONSERVATEUR-NATIONAL

Un message reçu de Ste-Anne-des-Monts sur la fin de l'après-midi nous informe que cinq candidats ont été mis officiellement en nomination, à 2 heures p. m., pour l'élection provinciale du 25 novembre dans le comté de Gaspé-Nord.

Ce sont: M. Joseph-Thomas Côté, agent d'assurance de Cap-Chat, le député sortant de charge; M. Louis Carrier, publiciste de Montmagny; M. Roland English, instituteur de Québec, M. Joseph-Edouard-René Mercier, instituteur de St-Joachim de la Tourelle; et M. Sasseville Roy, entrepreneur ("contracteur") de Cap-Chat.

Trois de ces candidats, — MM. Côté, Carrier et Mercier — se présentent libéraux ministériels; un (M. Sasseville Roy), libéral indépendant. M. English est le candidat du parti conservateur-national.

On constate, par la liste ci-dessus, que les autres candidatures libérales dont il était fortement question depuis plusieurs semaines se sont effacées à la dernière heure.

La multiplicité des candidatures libérales n'a pu être conjurée par la convention qui a eu lieu à Ste-Anne-des-Monts mardi dernier, sous la présidence de l'hon. M. Kelly, et à laquelle assistait le député fédéral du comté, M. Maurice Brasset. L'assemblée, composée de 400 délégués, fut si discordante qu'aucun choix de candidat officiel ne put être fait.

Jeune Europe PERSPECTIVES devant la jeunesse polonaise

Au moment où dans tous les pays de nouvelles générations arrivées à l'âge d'homme manifestent leur volonté d'agir et de créer, il est de plus en plus important de connaître les orientations actuelles de la jeunesse. C'est à la conception polonaise du rôle de la jeunesse et des possibilités à ouvrir devant elle que M. André GRISONI, député de la Seine, Maire de Courbevoie, consacre cet article. Notre collaborateur se préoccupe depuis longtemps de ces questions et son exposé retiendra particulièrement l'attention.

Par la force des choses, le problème de la formation et de l'orientation idéologiques de la jeunesse devient, dans chaque pays, plus que jamais d'actualité. Car il y a en effet vingt et une années écoulées depuis le début de la guerre et sans que les aînés y aient d'abord pris garde, les générations nouvelles ont atteint l'âge d'homme. Les voici, fortes de leur patient apprentissage et avides à leur tour d'agir, de créer, de construire.

Comment leur sera-t-il fait place? Qu'attendent d'elles ceux qui les ont précédées? Cette question est d'intérêt général, car, des réponses qui lui seront apportées, se dégagera peu à peu l'image de la figure nouvelle de l'Europe.

On connaît assez bien la conception aujourd'hui dominante en Allemagne, en Italie, en U. R. S. S. En dernière analyse, le national-socialisme, le fascisme, le bolchévisme cherchent avant tout à incorporer la jeunesse au régime, en ne tenant compte que de l'intérêt de celui-ci. Mais d'autres pays s'inspirent de points de vue moins étroits, plus humains.

La Pologne est de ceux-là. Précisément, ces derniers temps, le problème de la jeunesse paraît y avoir retenu spécialement l'attention des dirigeants, et la façon dont ils l'ont abordé et traité ne saurait prêter à équivoque.

C'est ainsi que dans une récente déclaration à notre grand confrère polonais, le Kurjer Ilustrowany de Cracovie, l'un des plus anciens collaborateurs du maréchal Pilsudski qui fut jadis interné avec lui à Magdebourg, le général Sosnkowski après avoir rappelé l'intérêt très vif du Maréchal pour la jeunesse, faisait remarquer que l'avenir de la Pologne serait pour une large part commandé par la conjonction de deux facteurs, d'une part "la manière dont nous serons capables d'inculquer à nos enfants le culte du devoir, l'amour de la vérité, de l'honneur, de la propriété morale, l'instinct du travail et de l'économie, le sens de la discipline, de l'ordre et de la méthode, soit la tâche qui incombe à la famille, à l'école et à l'éducation", et d'autre part, le devoir de l'Etat de "créer des conditions économiques et sociales qui rendent possibles l'action éducative de la famille et de l'école".

Le général Sosnkowski a précisé, par ailleurs, ce que l'Etat polonais attend des générations qui prennent actuellement leur place dans la vie nationale. C'est comme il l'a souligné à l'occasion de la récente promotion des élèves-officiers de l'Ecole des Enseignants (analogue à notre Ecole de Saint-Cyr), une collaboration étroite avec leurs aînés. "Dans la génération qui a

conquis l'indépendance, le temps inexorable fait des brèches de plus en plus nombreuses, mais chaque année grandit une jeunesse sur laquelle le passé petit à petit la charge de la continuation du travail et la responsabilité de l'avenir. Je regarde avec confiance vos jeunes visages car je sais que vous êtes unis par une même pensée et un même désir: contribuer par votre travail à ce que le peuple polonais devienne heureux et puissant."

Les chefs militaires ne sont pas seuls à tenir ce langage. Le Gouvernement à les mêmes préoccupations et le chef du nouveau cabinet polonais le premier ministre qui ait été constitué en Pologne depuis la mort du Maréchal, et qui représente fidèlement sa pensée politique et sociale, n'a pas hésité à aborder ce problème dans sa déclaration ministérielle: "Le gouvernement sait la nécessité d'ouvrir l'activité de la jeune génération afin, dans l'intérêt de l'Etat, de lier le travail d'hier à celui d'aujourd'hui et de demain."

On retrouve clairement cette idée dans l'allocation que le nouveau président du Conseil, M. Kosciolkowski, a prononcée à l'Université de Poznan à l'occasion de l'ouverture de l'année académique, cérémonie au cours de laquelle on rendit un pieux hommage à la mémoire du Maréchal Pilsudski.

Ayant évoqué le souvenir de ceux qui, au mois d'août 1914, étaient alors des jeunes hommes et se rengeaient autour du "commandant" Pilsudski pour commencer la guerre pour l'indépendance, le président du Conseil rappelant que la Pologne de l'avenir est celle des générations nées sous le soleil de la liberté, précisait: "Entre les deux générations doit s'établir un lien cordial et une pleine et mutuelle compréhension. Nous devons marcher dans le même rang en remplaçant par les jeunes ceux qui partent. Notre effort commun de cœur et d'esprit doit empêcher toute tentative de créer un abîme entre notre génération et celles qui viennent."

Mais le plan des bonnes intentions (ces bonnes intentions dont on dit que l'enfer est pavé) n'est pas toujours celui de la réalité. Il ne suffit pas de donner à la jeunesse le goût du travail; il faut aussi éviter qu'en raison des difficultés de la crise économique, par exemple, elle en vienne à se dire: "On nous demande de travailler, nous voulons travailler et nous ne pouvons pas travailler."

C'est pourquoi le gouvernement Kosciolkowski est déjà passé aux actes. Les journaux nous apprennent qu'une de ses premières mesures a été l'envoi aux hautes autorités administratives d'instructions leur recommandant de suivre et de soutenir spécialement les efforts des jeunes qui sont entrés ou qui veulent entrer au service de l'Etat, afin de leur ouvrir largement, selon leurs capacités, l'accès aux postes qui permettent de réaliser d'utiles initiatives pour le service de la République.

Nous disions tout à l'heure qu'à ce grave problème de la jeunesse, chaque pays apportait sa solution selon ses conceptions propres. On vient de voir comment, devant lui, réagit la Pologne. Elle ne croit pas qu'il soit de l'intérêt bien compris de l'Etat d'embrigader les jeunes dans des cadres étroits. Conscience de la richesse des forces spirituelles, elle cherche avant tout à

faire une place aussi large que possible aux valeurs personnelles et sociales.

Il nous est d'autant plus agréable de relever une telle tendance qu'elle nous apporte un nouveau témoignage de cette affinité profonde, qui a toujours rapproché l'intellectualité française de l'intellectualité polonaise.

André GRISONI.

Tribune libre

LETTRE D'UN CULTIVATEUR DU BIC

Bic, 14 novembre 1935.

Monsieur le Rédacteur,

A la demande du Bulletin des Agriculteurs, tout dernièrement, un cultivateur donnait son idée au sujet du relèvement agricole dans la province de Québec. J'ai vu cette lettre avant qu'elle soit livrée à la publication; elle émettait les mêmes idées que les miennes et je n'aurais jamais pensé à écrire celle-ci si le Bulletin ne s'était permis de remplacer certaines phrases qui changent complètement l'idée de l'auteur. Ce dernier avait écrit en parlant de la centralisation des fabriques: "Chez nous, on n'a pas encore centralisé, mais la gibelote est dans la marmite, ça commence à bouillir pas mal fort et si vous, co-paroissiens, vous n'êtes pas là pour jeter de l'eau froide vous serez vite échaudés". Et on a publié: "Les co-paroissiens qui, encore, jettent de l'eau froide sur les enthousiasmes seront vite emportés par la vague populaire." Comme vous le voyez, ce n'est pas du tout la même chose. On a aussi amorti les coups portés contre certains conférenciers agricoles qui se permettent de ridiculiser par la voie des journaux des gens qui ont eu la bravoure de contrecarrer leurs idées. Le Bulletin des Agriculteurs fait le délicat. Enfin, on s'arrange pour que ça fasse sa petite affaire, je suppose. Eh bien, à l'aide de votre organe, je tirerai de nouveau contre ces esprits boursoufflés, certains conférenciers agricoles qui croient être investis de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur font, ils nous disent: "On ne peut pas aller plus loin, car de tous les permis de l'Etat parce qu'ils ont obtenu une petite place du Gouvernement, qui s'imposent en maîtres, oubliant qu'ils sont nos serviteurs puisqu'ils vivent de nos deniers, qui, enfin, nous demandent notre idée avec l'intention bien arrêtée d'imposer les leurs. Et quand ils rencontrent des gens qui ne sont pas toujours prêts à faire la "courbette" devant l'importance qu'ils leur

TRIBUNE LIBRE

Merci à Marie Lefranc

Par l'abbé Lionel Boisseau

Les journaux ont, ces jours derniers, mis en relief, les paroles d'une poétesse française, Marie Lefranc, sur la Gaspésie. Elle a, dit-on, déclaré à l'Alliance Française à Montréal "que la Gaspésie est dans la détresse et en train de dégénérescence".

De magnanimes défenseurs se sont levés pour taxer d'exagération ces énoncés de Marie Lefranc. A mon tour, je désire relever certaines déclarations. Les trois principaux à prendre la défense de notre peuple gaspésien sont: M. le premier ministre Taschereau, l'hon. John Hall Kelly et le Dr Lessard du Service Provincial d'Hygiène.

M. Taschereau a fait l'éloge de la Gaspésie. Certes, elle le mérite en tous temps, avant comme après les élections. Il a dit deuxièmement que "La situation précaire en cet endroit provient du fait que le marché italien pour le poisson est pratiquement fermé". M. John Hall Kelly a parlé dans le même sens.

Et alors, les deux ministres en viennent à la même conclusion. Car, si la situation de la Gaspésie est précaire, c'est qu'elle souffre, qu'elle est dans la détresse. Donc, Marie Lefranc a dit la vérité.

Le Dr Lessard, de son côté déclare "que la santé de la population s'est beaucoup améliorée". Cela n'est pas une preuve que la Gaspésie ne souffre pas et en certains endroits n'est pas en train de perdre sa vigueur physique et morale.

La Gaspésie est un appendice: les appendices sont toujours embarrassants. C'est seulement depuis 4 ou 5 ans que l'on s'occupe de ce coin du pays et les progrès en matière de santé sont plus lents, plus lents qu'ailleurs, parce que nos populations ont été plus délaissées. Une cause de dégénérescence, c'est la contrebande qui alcoolise nos gens et les abâtardit. Contre la contrebande, ce sont nos gouvernements qui doivent monter la garde sur nos côtes. Marie Lefranc, si bon nombre d'enfants sont pâles, malades, arriérés, la cause en est pour beaucoup à la pauvreté, la misère et la contrebande. Contre cette dernière, les phares de nos côtes ne peuvent rien, nos clochers d'église non plus.

Disons-le franchement. La situation en Gaspésie est navrante. "La précarité" provient que sur la ques-

tion des pêcheries, nos gouvernements jouent des parties de "football". Depuis 1922, Québec administre seule ses pêcheries et ne jouit pas des organisations compétentes d'Ottawa comme en jouissent les autres provinces.

Jusqu'ici, Québec mettait la faute sur Ottawa et Ottawa relançait la balle à Québec. Maintenant qu'il y a un nouveau gouvernement à Ottawa, je me demande quel sport sera adopté pour narguer nos pêcheurs.

J'écrivais en mars dernier: "Les pêcheurs réclament un organisme vivant pour faire fructifier leur métier. Ils réclament des écoles de pêche, des représentants aux Etats-Unis et en Europe, chargés de placer des commandes et de protéger les intérêts des pêcheurs. Nous réclamons pour nos compatriotes de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, le plaisir de leur servir à des prix convenables nos superbes et délicieuses variétés de poissons. Et par le fait même, c'est le droit à la vie que nous réclamons; c'est le juste salaire d'un métier dur, pénible, qui va périssant faute de protection et d'organisation".

L'hon. M. Kelly a été nommé dans le cabinet provincial pour représenter les pêcheurs gaspésiens. Et dit-on, c'est M. Kelly qui jadis favorisait la nomination de M. Gibeault, de notoire incompétence, à la Surintendance de nos pêcheries: c'est dire que comme auparavant, tout finira en queue de poisson.

J'ajoute, comme prêtre catholique, que je n'encouragerai jamais un pêcheur à suser les doigts et le cœur en exerçant un métier qui le fait esclave du marchand pour des années à venir. Je n'encouragerai jamais un jeune à recueillir pieusement le métier de son père alors qu'il doit se louer pour payer les arrérages paternels chez les marchands acheteurs de poisson.

M. Taschereau, Kelly et Lessard, la situation des Gaspésiens est intenable. Des requêtes circulent pour réclamer des chantiers pour cet hiver. Le moulin de Chaudier est hermétiquement fermé, malgré les affirmations contraires. Les autres nombreux moulins continuent d'agiter sous le vent leur squelette ossature rouillée. En certains endroits les pêcheurs n'ont pratiquement pas pris de morue. Ailleurs, il en fut pris, mais il ne se vend pas. Ma paroisse de Cap-aux-Os est presque en totalité sous le "secours direct". Des travaux d'écoles, de voirie ont été faits. Aucun argent n'est venu depuis des mois. Et ces retards injustes marquent des retards dans les redevances religieuses, municipales et scolaires. Nombre de paroisses en Gaspésie sont dans la même exacte situation. Si ce n'est pas de la détresse, j'ignore de quel nom il faut dénommer la situation de nos gens.

Ce qu'il faut, c'est une politique autre que celle des bouts de ponts aux pancartes contemporaines, des tronçons de routes, des secours directs, d'exploitation d'un fief électoral de toute sécurité.

Après la grande croix de Cartier plantée l'an dernier à Gaspé, on s'apprête à tailler et à planter sur nos côtes gaspésiennes une grande croix mortuaire pour les pêcheurs gaspésiens; je me réserve cependant l'honneur de rédiger l'inscription funéraire.

Merci à Marie Lefranc pour son parler franc. Après avoir écrit "Visages de Montréal", écrivez maintenant "Visage de la Gaspésie". Devant vos affirmations, vous ferez peut-être ouvrir des yeux

et des cœurs et les Gaspésiens vous en seront reconnaissants.

Abbé LIONEL BOISSEAU.

TRIBUNE LIBRE

L'avenir de notre jeunesse

Par M. Gce.-H. de Champlain

Le sort en est jeté! Le Premier Ministre, de la Province de Québec, l'honorable M. Taschereau, a fixé les élections provinciales le 25 novembre prochain. Nous aurons donc à choisir nos gouvernants pour le prochain terme de 4 ou 5 ans. Notre jeunesse, quel qu'elle appartienne à la classe des cultivateurs, des ouvriers ou des collets blancs doit-elle rester muette et inactive au cours de la présente campagne politique? Ne doit-elle pas, au contraire, se lever et poser ses conditions à la lutte, exiger de ses quémandeurs de votes d'autres faveurs que celles des beaux discours. Oui et pourquoi? Parce que la jeunesse n'ayant pas sa place dans les endroits stratégiques de la lutte peut et a le devoir d'exiger de ceux qui ne veulent pas lui donner l'occasion de se faire valoir, qu'ils lui donnent au moins, des garanties sérieuses de leur bonne foi à son égard.

Notre jeunesse, espoir de notre race, gouvernants de demain, a le droit d'exiger qu'on s'occupe d'elle. Elle ne peut plus se contenter de demi-mesures, de demi-promesses, elle demande des actes de la part de ceux qu'elle charge, qu'elle honore d'un mandat.

Nos politiciens de tous les poils et couleurs politiques, ces précurseurs des temps nouveaux nous débiteront au cours des deux dernières semaines de la lutte, leurs beaux discours tout coulés de beaux mots. On vous dira par exemple "Jeunesse, reste avec nous ou Viens avec nous" sans nous donner aucune garantie de leur bonne foi. On nous dira que la "jeunesse" est belle, qu'elle mérite qu'on s'en occupe, qu'elle a droit à tous les égards, mais on ne nous dira pas ce qu'on n'a pas fait pour elle, ou ce que l'on se propose de ne pas faire.

Si la jeunesse est trop jeune pour occuper activement de la chose publique et si elle n'a pas le droit de se faire représenter par un des siens dans l'administration d'aucun gouvernement, si elle n'est pas professionnelle elle peut toujours poser des conditions à son vote et doit exiger de ses mandataires une attitude définie, un programme défini sur lequel elle pourra espérer raisonnablement.

Que nos candidats en prennent bonne note, au cours de la présente lutte. Notre jeunesse est économe du droit qui lui est fait, elle n'est pas parisienne comme l'étaient ses pères, elle juge, elle donne, elle attend et ensuite récompense et condamne selon qu'on a bien ou mal agi envers elle. C'est elle qui, au cours des prochaines campagnes politiques, de l'ordre de la balance des votes que les cabaleurs et organisateurs politiques campent comme "douteux".

La jeunesse a droit à la vie, elle a droit d'espérer, elle est laignée des couleurs sombres qu'elle croit voir dans l'avenir et elle attend de ses gouvernants des actes énergiques, des sacrifices héroïques, s'il le faut, pour la sortir du marasme dans lequel elle vit présentement et, sans quoi, nos politiciens devront redouter qu'elle se lève en masse pour les remplacer et les engoutir à tout jamais.

Peut-être me traitera-t-on d'arriériste, je m'en fiche, mais j'ai cru qu'il était du devoir d'un membre de la belle et jeune famille qu'est la "Jeunesse", de se lever, de protester et de demander à tous ses jeunes frères, de s'organiser, de suivre les assemblées et de demander aux candidats des promesses, solennelles à ce sujet.

"L'heure est grave", disent nos politiciens, pour se gaver d'importance, elle est grave aussi pour la jeunesse, qui se doit de réclamer sans jamais capituler.

Nous ne demandons pas mieux que de coopérer avec nos gouvernants de demain, mais nous espérons qu'ils n'oublieront pas, un coup la bataille terminée et les honneurs remportés, qu'une jeunesse est là attendant d'eux des actes, ou sinon "Gare".

Notre jeunesse qui travaille doit également se lever et réclamer pour ses frères malheureux, les avantages auxquels ils ont droit.

Politiciens, ouvrez l'œil, voilà la jeunesse!

Gce.-H. de Champlain.

St-CYPRIEN

Bénédiction d'un pont

Sur la rivière Toupin, qui coupe la route du Rang Quatre, il a fallu reconstruire le pont que la crue d's eaux des années passées avaient fortement endommagé. Notre député M. Casgrain nous a obtenu un acte spécial, et voici que le pont refait, nous sommes à dimanche le 10, vers deux heures, p. m. à sa bénédiction faite par M. le Curé.

Après la cérémonie, comme la température était trop froide pour parler en plein air, nous nous sommes rendus à la salle publique, et M. le Curé a invoqué, dans cette fête de paroisse, le souvenir des pionniers qui ont fait les premiers défrichements, les floteurs de bois qui ont passé sur cette rivière, les premiers colons qui ont ouvert ce rang.

Avec bienveillance, M. Casgrain a voulu rappeler aux gens qui le culte de la terre et la sauvegarde de nos populations rurales. Précisant qu'il ne voulait pas parler politique dans une belle fête paroissiale, il a évoqué le souvenir du clergé dévoué à consolider les assises morales de la paroisse sous la direction éclairée de Nos Seigneurs les Evêques. Au-dessus de la politique, il y a la Providence qui prévoit au secours matériel de ses enfants à condition, toutefois, qu'ils sachent faire leur part par leur travail et leur piété.

Remercions M. Casgrain qui reste toujours gentil homme: dans tous les domaines de s.s activités d'homme public.

Le Comité d'Action Catholique

Dimanche, après la messe, réunion du comité d'Action Catholique. On discute les moyens les plus pratiques pour fournir du bois de chauffage à deux familles pauvres, incapables de s'en procurer autrement que par la charité. Campagne lancée en faveur du Séminaire et soutenue par les membres et les institutrices. Les résultats obtenus à date indiquent que la souscription sera très appréciable eu égard aux circonstances de la fameuse crise.

La réunion des hommes suivait et l'instruction donnée inaugurerait une série sur le devoir civique du bon paroissien catholique et patriote. Une recommandation en faveur du journal "L'Action Catholique", le premier journal à recevoir.

Comité des Dames

A cette réunion, il fut question de faire et de collectionner des bas et mitaines pour enfants pauvres. Ces bonnes dames veulent bien y coopérer et elles s'engagent à faire des maintenant un travail qui sera riche de bons fruits.

M. le curé profite de cette réunion pour dire une mot sur l'éducation à donner aux enfants et insiste plus spécialement sur le bon langage à la maison, les priant de se corriger et de corriger les enfants de toutes expressions ridicules et de termes ni anglais ni français.

Anniversaire de M. le Curé

Il a eu ses 48 ans lundi, le 11, et ses paroissiens ont voulu lui manifester leur sympathie en lui donnant une belle fête religieuse par une grand messe chantée. Après la messe, M. le curé a rappelé à ses paroissiens que le prêtre est l'ami dévoué et le soutien de tous. Il a invoqué ses années données au service de Dieu, montrant qu'à son âge sa vie ne devait pas être trop longue; et il a invité tous les assistants à le soutenir de leurs prières, car le prêtre en a plus besoin que quiconque. Ce n'est pas en vain que l'Eglise exhorte les fidèles à prier pour que Dieu lui donne de saints prêtres. Cette sainteté acquise par le travail personnel et par l'apport de la piété des fidèles est la seule récompense nécessaire et importante qu'il faille souhaiter ici-bas, puisque c'est l'expression de la paix de l'âme.

Mois des Morts

Il est très édifiant de voir le grand nombre de fidèles qui commencent chaque matin et assistent

USIF & LEGARE



UN VRAI SPECIAL !

Tels qu'illustrés:— 4 meubles, fini noyer deux tons: Bureau, Coiffeuse, Commode et Lit double. Un mobilier fabriqué spécialement pour la vaste organisation Legaré. Un modèle très attrayant, tant au point de vue de l'apparence que du prix.

\$39

Rendez-vous chez notre agent ou à notre magasin le plus près de chez vous. Des centaines d'autres valeurs attrayantes vous attendent.

En Vente Dans Tous Les Magasins De La
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
En Faillite
D'ici le 14 Décembre 1935

REFUSEZ LES IMITATIONS



la GRIPPE

vous guette!



★ Pour prévenir ou casser la grippe, rien ne vaut une limonade chaude, sucrée au goût, saupoudrée de muscade et... généreusement additionnée de

GIN CANADIEN MELCHERS

Le seul du type Genevois dont l'âge est garanti par le timbre d'excise du Gouvernement. Exigez la bouteille munie de ce timbre attestant son âge et son authenticité.

DIX ONCES **85¢**
26 oz. \$1.90 40 oz. \$2.65
Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville

Edwardsburg

CROWN BRAND

Le Premier

LE SIROP DE MAÏS

"LE CÉLÈBRE ALIMENT
PRODUCTEUR
D'ÉNERGIE"

Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

CIGARETTES SWEET CAPORAL



Écoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
GRCS Chicoutimi

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Spécialité: croisières aux Antilles, etc. Adressez-vous à C. A. LANGEIN, agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

IL NE COMPTE SUR PERSONNE...



Sa santé est excellente, sa force au maximum. Pouvez-vous en dire autant? Que votre travail soit sur la ferme, à la manufacture, au bureau, donnez-vous toute votre valeur en travail? Ne craignez-vous pas que quelqu'un de plus fort ne vous remplace?

Ne négligez pas votre santé; prenez de temps en temps les PILULES MORO qui vous conserveront votre énergie au travail. Soyez un homme fort. Un homme fort est précieux.

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filiales et que nous tenons à votre disposition pour vérification: nous en garantissons l'authenticité.

"Parce que je travaillais fort et que je me mangeais à des heures irrégulières, je m'étais affaibli tout le système... J'ai employé les PILULES MORO... elles m'ont très bien réussi... j'en prends encore quelquefois quand j'ai besoin d'augmenter mes forces..."

"Mon travail se faisant à toutes les intempéries, j'avais contracté un rhume qui m'avait grandement affaibli. Chaque jour, je devais m'apporter un lunch que je mangeais froid... A tout cela, ma santé n'a pu résister. Je me suis traité avec les PILULES MORO et me suis bien rétabli..."

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

LE PROGRES DU GOLFE

No 32 - 32e année

AIMÉ DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 15 Novembre 1935

Les candidats dans les comtés de notre région

Dans Rimouski, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, il n'y aura que deux candidats qui brigueront nos suffrages: M. le Dr L.-J. Moreault, député sortant, candidat du gouvernement Taschereau, et M. Alfred Dubé, cultivateur, ancien maire de la paroisse de Rimouski, candidat du parti national-conservateur Duplessis-Gouin.

Dans Matane, M. le Dr J.-A. Bergeron, candidat ministériel, aura pour adversaire M. P.-F. St-Gelais, de Mont-Joli, industriel, candidat national-conservateur.

Dans Matapédia, M. Joseph Dufour se représentera comme candidat libéral et aura, croit-on, comme adversaire national-conservateur M. Ferdinand Paradis, industriel de Lac-au-Saumon.

Dans Gaspé-Nord, les candidatures libérales sont nombreuses. Elles demeurent au nombre de cinq. Ce sont celles du député sortant M. Thomas Côté, de Cap-Chat, de M. Perreault Casgrain, C. R., avocat de Rimouski, de M. Chs-Edouard Roy, industriel de Cap-Chat, de M. Louis Carrier, de Montmagny, éditeur du "Gaspésien", et de M. Régis Mercier, de St-Joachim. Mercredi dernier, devait avoir lieu la convention libérale, mais elle fut manquée littéralement. Du côté de l'opposition, le candidat est M. Roland English, national-conservateur, instituteur de Québec, originaire de Rivière-aux-Renards.

Dans Gaspé-Sud, il y a en lice deux candidats libéraux: le député sortant M. Alexandre Chouinard, avocat de Québec, et M. le Dr Camille Eugène Pouliot, maire de Cap d'Espoir et ancien préfet du comté de Gaspé. Le candidat conservateur-national sera M. Bona Arseneault, directeur du "Journal" de Québec, choisi à une convention qui a eu lieu hier à Chandler.

Dans le comté de Rivière-du-Loup, le candidat ministériel est M. Léon Casgrain, C. R., le député sortant, qui aura comme adversaire un candidat national-conservateur non encore désigné. On mentionne à cette égard M. Léo Bérubé, C. R., ancien député conservateur à l'Assemblée Législative, et M. Paul Thibault, président de la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup.

Dans Témiscouata-Sud, le candidat du gouvernement sera M. Alphonse Beaulieu, marchand et maire de Rivière-Bleue, et celui du parti Duplessis-Gouin sera probablement M. le Dr L.-F. Dubé, de N.-D. du Lac.

DANS MATANE

M. P.-F. St-Gelais candidat conservateur-national

Les conservateurs-nationaux ont tenu hier une convention pour le choix d'un candidat en opposition au Dr J.-A. Bergeron, député sortant et candidat du gouvernement Taschereau. Deux noms furent soumis aux délégués, M. P.-F. St-Gelais et M. Alexandre Voyer, tous deux de Mont-Joli. Les deux aspirants s'engagèrent à se rallier à la décision de la convention. Finalement, M. St-Gelais fut choisi comme adversaire officiel du Dr Bergeron.

DANS TEMISCOUATA

CONVENTION A N.-D. DU LAC

Sur six aspirants, M. Alphonse Beaulieu, maire de Rivière-Bleue, est l' élu de la convention libérale dans Témiscouata. — Tous se rallient au choix de la convention.

DISCOURS DE L'HON. GODBOUT

Le comté de Témiscouata étant sans député depuis près de deux ans (M. W. Morel, ayant été nommé en 1933) l'organisation libérale a tenu, lundi de cette semaine, une convention à N.-D. du Lac afin de choisir un candidat libéral à l'é-

lection du 25 courant. Six aspirants brigueront les suffrages, et M. Alphonse Beaulieu, marchand, industriel et maire de Rivière-Bleue, sortit vainqueur au premier tour du scrutin.

Voici les noms des aspirants et le nombre de votes obtenus par chacun: M. Alphonse Beaulieu, Rivière-Bleue, 27 votes; le Dr J.-E.-A. Foran, Cabano, 7 votes; M. Alphonse Couturier, industriel de St-Louis du Ha! Ha!, 4 votes; M. J.-O. Bigné, chef de gare à Cabano, 3 votes; M. Baise Rournier, avocat de Rivière-du-Loup, 3 votes; M. Adélaide Lévesque, propriétaire d'autobus, Rivière-du-Loup, aucun.

Avant le dépouillement du scrutin, tous les aspirants à la candidature promirent de se rallier au choix de la convention.

La convention terminée, une grande assemblée fut tenue dans la salle de l'Exposition sous la présidence de M. Jules Lizotte, préfet du comté. M. Lizotte présenta aux auditeurs le candidat élu ainsi que l'hon. Adélaide Godbout, ministre de l'Agriculture, qui fit un bref exposé de la politique agricole du gouvernement Taschereau depuis quatre ans.

Adressèrent aussi la parole: M. Alphonse Beaulieu, M. J.-O. Bigné, M. Gaspard Boucher, député de Madawaska, et M. Jules Lizotte.

Histoire électorale Provinciale

Gaspé

Un conservateur, M. Pierre Fortin, a été le premier député de Gaspé en 1867. Il avait été élu par acclamation. On lui confia le même mandat aux élections de 1871, à l'élection partielle de 1873, en 1875, et à l'élection partielle de 1877.

Le premier libéral à se faire élire dans la Gaspésie a été M. James Edmund Flynn, élu par acclamation en 1878.

A l'élection partielle de 1879, il se présenta comme conservateur, et fut réélu successivement jusqu'en 1890.

A l'élection de 1890, le comté de Gaspé se donna pour député un libéral, M. F.-Achille Carrier.

M. Flynn revint à la charge en 1892 pour reprendre le comté, qui

passait aux conservateurs de ce fait pour une autre période de huit années; ce dernier s'étant fait réélire en 1897.

Un autre libéral, M. Xavier Kennedy, fut élu dans Gaspé en 1900. Depuis cette date, le comté de Gaspé a toujours été représenté par des libéraux à l'Assemblée Législative. M. Louis-Joseph Lemieux, libéral, fut élu en 1904, réélu en 1908. L'honorable J.-Léonide Perron devint le député de cette division à l'élection partielle de 1910.

Le docteur Gustave Lemieux, député sortant de charge, dans cette division, a été élu pour la première fois par acclamation dans Gaspé en 1912, et depuis cette date il a remporté la victoire aux élections de 1919, de 1923 et 1927. Dans la suite, le docteur Lemieux a été nommé au Conseil Législatif. Aux élections de 1931, le comté de Gaspé a été divisé en deux autres comtés, soit Gaspé-Nord et Gaspé-Sud. M. Joseph-Thomas Côté, député sortant de charge, a été le premier élu dans la division de Gaspé-Nord qu'il représentait dans le parlement dissous il y a quelques semaines, et M. Alexandre Chouinard a été le premier député de Gaspé-Sud. Les députés de Gaspé-Nord et Gaspé-Sud sont actuellement candidats dans la présente campagne électorale.

Iles-de-la-Madeleine

Le comté des Iles-de-la-Madeleine a été formé de partie de Gaspé, en 1897, et son premier député à la Législature provinciale a été un libéral, M. Peter Patrick Delaney, qui est resté en fonction jusqu'en 1904, après avoir été réélu aux élections de 1901. De 1904 à 1906, ce comté a été représenté par un autre libéral, M. Robert-J. Leslie. A l'élection partielle de 1906, c'est M. Albin-L. Thériault, qui a été élu. Ce député libéral a été de nouveau favorisé aux élections de 1908, et il a représenté le comté jusqu'en 1912, alors que M. Joseph-Edouard Caron, plus tard l'honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, a été élu pour la première fois dans cette division.

De 1912 jusqu'à l'élection partielle de 1928, c'est toujours le ministre de l'Agriculture qui a représenté les Iles-de-la-Madeleine à l'Assemblée Législative. Depuis l'élection par-

tielle de 1928, c'est encore un membre de la famille Caron qui représente cette division, M. Joseph-Amédée Caron, avocat, et fils de l'ancien député du comté, M. Amédée Caron a été élu pour la première fois par acclamation en 1928. Son père avait été également élu une fois par acclamation, aux élections générales de 1916.

MORT DE MADAME JOSEPH BELLAVANCE

Ses funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Madame Joseph Bellavance (Emma Dumais), de cette ville, survenue dimanche, 10 novembre. La défunte était âgée de 74 ans et 10 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux M. Joseph Bellavance, trois fils et trois filles: MM. J.-P. Bellavance, L.-de-G. Bellavance et François Bellavance, la Révérende Soeur St-François-Xavier (Marie-Rose) et la Rév. Soeur St-Stanislas (Louise), des Ursulines de Rimouski, et la Révérende Soeur Ste-Thérèse (Jeanne), des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de Rimouski; quatre bruns, Mesdames J.-P. Bellavance, Gonzague Bellavance et François Bellavance, de Rimouski, et Mme Antoine Bellavance, de Trois-Rivières; deux frères: MM. Elzéar Dumais et Ernest Dumais, de St-Joseph de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. William Bellavance, M. et Mme Jean Bellavance, M. et Mme Ernest Bellavance, M. et Mme Auguste Bellavance, de St-Fabien, M. et Mme Alphonse Bellavance, de Rimouski, le Révérend Père Samuel Bellavance, S. J., de Montréal, le Révérend Père F.-X. Bellavance, S. J., d'Edmonton, Alberta, M. et Mme A. Proulx, Mme Valois, Causapsal, et 21 petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Sirois, missionnaire diocésain.

Le service, qui eut lieu à la cathédrale mercredi à 9 heures, fut chanté par M. le curé Adolphe Tremblay, assisté de MM. les abbés Albert Morin et Cléophas Morin, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du corps étaient MM. Jean, Ernest, Auguste, Alphonse Bellavance, beaux-frères de la défunte, et ses neveux MM. Ernest Langellier et J. Dumais.

Les coins du poêle étaient tenus par Mesdames E. Martin, Michaud, A. Ruest, M. Lebrun. Les rubans de la bannière étaient portés par Mme Joseph Brillant et Mme J. Roy.

Portait la croix son petit-fils M. Louis-Joseph Bellavance.

Le deuil était conduit par le mari de la regrettée défunte, M. Joseph Bellavance, ses fils Joseph-P., Gonzague et François Bellavance; ses beaux-frères MM. William, Jean, Ernest, Auguste et Alphonse Bellavance; ses belles-soeurs, Mmes Auguste et Alphonse Bellavance; ses petits-enfants Rose-Emma, Marie-Thérèse, Germaine, Gertrude, Françoise, Louis-Joseph-Garnier Bellavance; ses neveux et nièces, M. et Mme Antoine Dumais, M. et Mme E. Langellier, M. et Mme J. Dumais, M. et Mme Maurice Bellavance, MM. Gérard Bellavance, Emile Bellavance, Sylvio Bellavance, Mme Albert D'Anjou, MM. Marc, Alphonse et J.-M. Bellavance, Mmes Thérèse, Madeleine, Robertine Bellavance, M. J.-B. Gagné; ses cousins, M. et Mme A. Archambault, Bie, M. Augustin Bellavance, de Causapsal, et M. Adélaide Rioux.

Une foule considérable rendit un dernier témoignage de sympathie à la défunte aux funérailles qui furent très imposantes.

La chorale St-Germain sous la maîtrise de M. l'abbé Antoine Perreault fit les frais du chant. L'orgue était touché par M. l'abbé P.-Auguste Lavole.

M. l'abbé Cléophas Morin chanta le libéra au cimetière.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Arsène Michaud.

Nous prions M. Joseph Bellavance et tous les membres de la famille si douloureusement éprouvée d'agréer nos plus vives sympathies.

FUNERAILLES DE M. BARTHELEMY BLANCHETTE

Le 7 novembre courant, s'éteignait, pieusement entouré de son épouse et de ses enfants, M. Barthélemy Blanchette, époux de Laura Guérrette, à l'âge de 81 ans, après une maladie soufferte avec résignation.

Les funérailles eurent lieu samedi le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antoine Perreault, vicaire, et le service fut chanté par M. le vicaire Albert Morin.

Le cercueil était porté par MM. Johnny Guérrette, Napoléon Morissette, Joseph Boucher et Nicolas Bouchard. Et les coins du poêle étaient tenus par MM. Henri St-Laurent, Eugène Morissette, Valmont Guérrette et Samuel Harrison.

Feu M. Blanchette laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse éplorée, neuf enfants: MM. Raymond et Arthur, de Montréal, Antoine, de Trois-Pistoles, Valmont et Paul de Rimouski, Mme Adolphe Lauzon (Antoinette), de Montréal, Mme Théodore Bernard (Yvonne), de Québec, Mme Francis Robillard (Fabianna), de North Bay, Mme Albert Ouellet (Léonie), de Rimouski, ainsi qu'un fils adoptif, M. Paul Blanchette, fils de Paul; ses belles-filles Mmes Raymond et Arthur Blanchette, de Montréal, Mme Antoine Blanchette, de Trois-Pistoles, Mmes Ve Jean Blanchette et Paul Blanchette, de Rimouski; ses gendres, MM. Adolphe Lauzon, de Montréal, Théodore Bernard, Québec, Francis Robillard, North Bay, et Albert Ouellet, Rimouski; ses beaux-frères, MM. Johnny Guérrette, Valmont Guérrette, Thomas Guérrette, J.-Bte Fortier et Arthur Guérrette, de Trois-Rivières, ses belles-soeurs, Mmes Jean Blanchette, Montréal, et Mme Valmont Guérrette, de Rimouski. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces lui survivent également.

Dans l'assistance aux funérailles on remarquait: M. le magistrat A. Couillard, MM. Georges D'Auteuil, L.-P. Martin, Epiphane Rioux, Oscar Morissette, Michel Michaud, Emile Lauzier, Ludger Labrie, Frédéric Bernier, Johnny Bernier, Victorin Brisson, Omer Bouchard, An-

tonio D'Anjou, Edouard Thériault, Jos. Larouche, Lucien Bouillon, Henri Simon, Léon Blanchette, André Lechasseur, Valmore St-Laurent, Georges Garneau, Daniel Ruest, Victor Morissette, Philippe Pouliot, Gabriel Guérrette, Emile Guérrette, Jos. Guérrette, Florian Guérrette, Edouard Guérrette, Alphonse Fortier, Aurèle Fortier, Charles Harrison, Frs Harrison, Alfred Collin, et bien d'autres dont les noms nous échappent.

La famille tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de mes-ses, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

CHEZ LES FERMIERES

A l'hôtel de ville, le 5 novembre, le cercle des Fermières donnait sa réunion mensuelle en présence d'un bon nombre de membres. Le procès-verbal ayant été lu et adopté, on prépara un nouveau programme d'exposition locale et on élaborait un programme d'activités qui saura intéresser toutes les membres afin qu'à chaque réunion soit le travail particulier de chacune. Le conseil décida à l'unanimité des membres que toutes celles qui ne voudront pas se soumettre au règlement d'après les statuts sont exclues du cercle, par exemple: l'absence de plus de trois assemblées consécutives entraînera l'exclusion à moins que des raisons soient trouvées valables par la majorité des directrices.

M. l'aumônier a toujours des moyens à nous suggérer afin de nous encourager. Le prix d'assistance d'abord; ensuite l'émulation que va apporter l'étude des questions soulevées par chaque membre et intéressantes pour toutes; enfin l'action qui est le dernier mot de notre devise est encore un moyen qui sera des plus encourageants pour attirer les membres à se grouper et s'intéresser réciproquement.

Mlle Bernadette Tremblay nous intéressa sur l'art culinaire en nous donnant différentes manières d'utiliser les restes de table, de même que Mlle Rachel St-Pierre par une démonstration de tapis fait à laiguille. Cette démonstration termina la réunion.

Communiqué.

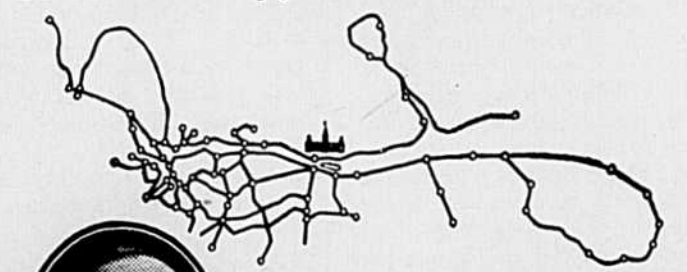


L'Hon. L.-A. TASCHEREAU
Premier Ministre



L'Hon. A. GODBOUT
Ministre de l'Agriculture

Ce que le gouvernement libéral a fait pour le colon, l'agriculteur... et le développement de la voirie.



L'Hon. J.-E. PERRAULT
Ministre de la Voirie

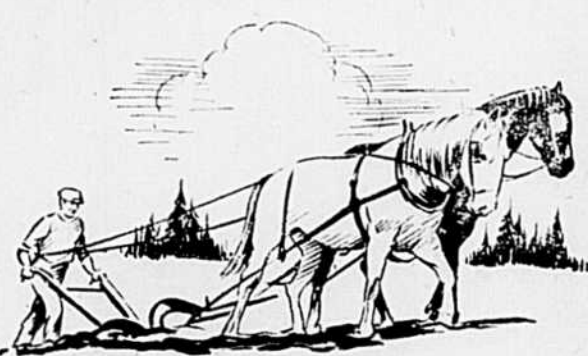
VOIRIE—C'est sous l'administration Taschereau que la voirie s'est développée. En 1920, nous n'avions que 300 milles de chemins améliorés; en 1935, nous en avons 18,000 milles. Le gouvernement libéral a dépensé 155 millions de dollars en 15 ans pour la construction et l'entretien des routes, et plus de 15 millions de dollars pour la construction et l'entretien de ponts. En 1920, les revenus du tourisme s'élevaient à 3 millions de dollars seulement; tandis qu'en 1935, ils atteignaient 60 millions de dollars. Depuis 1920, le tourisme a apporté 400 millions de dollars à notre province.

COLONISATION—Avant l'avènement du régime Taschereau, la province dépensait une moyenne de \$146,000 par année pour les fins de colonisation. De 1920 à 1935, le gouvernement a dépensé à ces fins, une somme totale de près de 30 millions de dollars, soit environ 2 millions par année sans tenir compte des primes de défrichement évaluées à \$2,800,000. Depuis 1930, plus de 17,000 colons furent établis sur des terres. Durant les cinq derniers mois, 4,500 pères de famille sont retournés à la terre. En plus, 7,925 jeunes gens furent établis au cours de la dernière année en vertu du plan spécial d'établissement des fils de cultivateurs.

Le gouvernement a fait davantage; il a aussi placé près de 500 cultivateurs à qui il s'est engagé à verser la somme de \$300.00, à faciliter l'achat de terres payables dans quinze à vingt ans et à prêter les deux tiers du montant requis pour l'achat du roulement nécessaire, prêts consentis pour une période de trois ans et sans intérêt.



L'Hon. IRENÉE VAUTRIN
Ministre de la Colonisation



La présente annonce et les suivantes montrent les résultats de la politique libérale provinciale dans tous les domaines d'action. Les faits qu'elles contiennent reflètent, d'éclatante façon, les critiques exprimées par les adversaires du parti libéral.

AGRICULTURE—Les sommes versées par la province en 15 ans, sous la forme de subventions ou de prêts à l'agriculture, atteignent le chiffre imposant de 21 millions de dollars. Le ministère de l'agriculture maintient à la disposition de la classe agricole des services d'agronomie et d'économie rurale dirigés par des techniciens expérimentés. Grâce à l'intervention du gouvernement de la province de Québec, le cultivateur peut emprunter à 3%. Le même régime libéral se propose de rendre le crédit agricole encore plus facile, s'il le faut, afin de permettre aux fermiers de racheter leurs hypothèques et d'améliorer leurs terres. Les cultivateurs ont aussi le privilège d'utiliser gratuitement les services des avocats du gouvernement pour mettre leurs titres de propriété au clair. La classe agricole encourage le développement des caisses populaires. Le gouvernement libéral a offert sa coopération à ces caisses sans chercher à les contrôler. Il a formé une commission afin que le cultivateur reçoive un prix raisonnable pour son lait. De plus, lorsqu'il le faudra il accordera des primes aux cultivateurs pour encourager la production du beurre et du fromage.

Gardons la suprématie de la province de Québec dans la famille libérale. VOTONS POUR TASCHEREAU

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL,
10, rue St-Jacques Ouest, Montréal



Hommage de la Jeunesse Libérale de Rimouski au Général Fiset

Splendide banquet, lundi dernier, en l'honneur du député fédéral de Rimouski à l'occasion de sa brillante victoire du 14 octobre

Sous la présidence de M. J.-A. Brillant. — Deux ministres provinciaux, les hon. MM. Godbout et Kelly, présents, ainsi que le nouveau député de Matane à Ottawa, M. A.-J. Lapointe. — Discours par MM. Brillant, Fiset, Kelly, Godbout, Lapointe, Moreault, D'Anjou et Sasseville.

(Communiqué de l'Ass. de la Jeunesse Libérale de Rimouski.)

Un grand banquet, le plus grand peut-être jamais préparé à Rimouski, a été offert lundi, jour de l'Armistice, à 8 heures p. m., en l'honneur du Major Général Sir Eugène Fiset, député du comté de Rimouski à la Chambre des Communes, à l'occasion de sa victoire aux dernières élections fédérales. Ce banquet, organisé par l'Association de la Jeunesse Libérale de Rimouski, fut servi dans la grande salle de l'hôtel de ville, par le personnel des hôtels St-Laurent et du Rocher Blanc.

Plus de 250 convives, venus de toutes les paroisses du comté, ont tenu à assister à cette fête. Plusieurs exprimèrent par lettres ou messages télégraphiques leurs regrets de ne pouvoir se joindre aux amis et admirateurs du député fédéral de Rimouski en cette circonstance. Parmi ceux-ci: L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, l'hon. C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé, M. Jean-Frs Pouliot, député de Témiscouata, M. Léon Casgrain, député sortant de charge du comté de Rivière-du-Loup; M. le Dr J.-A. Bergeron, député sortant de charge du comté de Matane.

A la table d'honneur on remar-

quait d'une harangue de Régiment. Je ne puis cependant passer sous silence quelques traits d'une vie merveilleusement remplie par l'un des nôtres dont nous sommes fiers et que nous recevons ce soir. J'ai nommé le héros de plusieurs combats militaires, le paracentaire distingué, celui qui porte si bien le nom de l'une des plus belles familles de notre race, au blason de laquelle il n'a fait qu'ajouter des lauriers. Vous l'avez déjà reconnu, c'est le Général Sir Eugène Fiset, D.S.O., K.C., M.G., C.G.M., M.D., M.P.

"Mon Général, le Lieutenant Co-

Président du banquet



M. J.-A. Brillant



Sir Eugène Fiset, M. P.

Président de la Jeunesse Libérale



M. Lucien Sasseville

qui vous ont accordé leurs suffrages avec des majorités sans cesse augmentées. C'est que vous étiez, à part l'orateur agréable que nous connaissons, le charmant et dévoué député, affable, humain, au cœur large comme le geste.

"Votre vie professionnelle n'a pas manqué non plus d'apporter à vos mérites une grande popularité. Vous, fils d'un ancien député de Rimouski par la suite sénateur, vous auriez pu vous reposer sur les lauriers de votre père. Non. Vous avez voulu les augmenter. Médaille à Bic, marié à une compagne distinguée et qui porte, selon Sir Wilfrid Laurier, le plus beau nom de famille canadienn-français, celui de Taschereau. Militaire, officier du service civil, député, vous n'avez fait que dorer un bason déjà admirable, et sous lequel vous continuerez encore longtemps, nous l'espérons, de servir votre patrie.

"Messieurs à la santé du Héros, du Général Sir Eugène Fiset."

lustre homme d'Etat conserve longtemps sa santé. Je demanderais donc qu'un TOAST soit porté à sa santé.

Nous avons, ici, ce soir, l'insigne privilège d'avoir avec nous un "personnage" que je n'ai point besoin de présenter et qui a largement contribué, lors de la dernière élection fédérale, à la fabrication de la Poudre Bennett qui a sensiblement amélioré la santé de l'honorable M. King.

J'ai le plaisir de demander à l'honorable M. John Hall Kelly, nouveau ministre, que nous sommes heureux de saluer et de féliciter, de bien vouloir porter un toast au très honorable MacKenzie King.

L'hon. John-Hall Kelly

Après avoir remercié le président du banquet de l'opportunité qui lui offrait d'adresser la parole, e. la Jeunesse libérale de l'invitation qu'elle lui avait adressée, l'honorable M. Kelly, ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, raconta dans quelles circonstances il avait fait la connaissance du Général Fiset, alors sous-ministre de la Milice à Ottawa. Il rappela aussi avoir marié une Rimouskoise, "une belle fille de Rimouski", et que depuis cette époque il avait toujours suivi avec intérêt les développements de notre ville. Il révéla quelques traits de la vie privée du premier ministre du Canada W. L. M. King et nous dit toute la vénération qu'il avait pour sa mère décédée il y a quelques années. M. Kelly fit l'historique des tiers partis qui, selon lui, datent de 1875. Très spirituelle, il intéressa grandement ses auditeurs et fut longuement applaudi.



L'hon. Adélard Godbout

quait le héros de la fête, Sir Eugène Fiset, M. Jules-A. Brillant, qui présidait le banquet, M. Lucien Sasseville, président de l'Association de la Jeunesse Libérale, l'honorable John-Hall Kelly, ministre sans-portefeuille dans le cabinet provincial, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec, M. Arthur Lapointe, le nouveau député de Matane à Ottawa, le Dr L.-J. Moreault, maire de Rimouski et député sortant de charge du comté de Rimouski, M. Jos. Dufour, député de Matapédia, M. Emmanuel D'Anjou, ancien député; M. J.-Ad. Landry, maire de Mont-Joli et plusieurs autres.

Tout en étant en l'honneur du Général Fiset, ces agapes marquaient aussi l'ouverture de la campagne provinciale dans ce comté. A la fin du banquet, tous les discours furent transmis, par des haut-parleurs, à la foule qui se tenait à l'extérieur.

La première santé fut portée en l'honneur du héros de la fête, Sir Eugène Fiset, par le président de la réunion. M. Brillant fit l'éloge du député de Rimouski et rappela tout ce dont la population lui était redevable.

Allocution du président du banquet, M. J.-A. Brillant

"La lourde tâche qui m'incombe, à titre d'organisateur politique dans la région, de présider ce banquet, trouble un peu la quiétude que l'on éprouve ordinairement en un jour d'Armistice. Mais, comme tout le monde soupire après une paix permanente, surtout lorsqu'il est question d'une autre guerre, je ne peux pas être récalcitrant et j'accepte de bon gré le rôle qui m'est dévolu ce soir.

"Néanmoins, je ne voudrais faire injure au silence qu'on fait observer au jour de la célébration de la fin des hostilités de cette guerre qui n'a pas manqué d'affecter ma famille, et vous faire un discours

l'lonel honoraire du Régiment des Fusiliers du St-Laurent vous salue.

"Je suis heureux au nom de notre régiment de trouver en vous un concitoyen, un héros de la guerre du Transvaal au cours de laquelle, pour bravoure, vous fûtes honoré du titre de commandeur de l'Ordre des Services Distingués. Au même titre, je suis heureux de vous saluer le stratège militaire qui, au cours de la grande guerre, avez réussi par habileté, autant remarquable que dépourvue d'ostentation, à aider la cause des Alliés en gagnant Verdun, pour avoir détourné l'envoi de mitrailleuses sur le front. C'est au cours de la dernière guerre également qu'on vous fit GENERAL; ce n'était pas trop. Vous aviez déjà droit au pairage, et on vous le décerna. Comme sous-ministre de la milice, vous fûtes appelé, encore pendant la guerre, à jouer un rôle de première importance pour nos soldats canadiens. Trop nombreux sont les témoignages de gratitude que vous avez déjà reçus de nos soldats pour qu'il soit nécessaire de les souligner. A titre de premier médecin, officier de chirurgie générale, vous avez également trop rendu de services pour que j'insiste. Nombreux sont les pays alliés qui vous ont décoré et pour cause. Mais, à part les dé-

corations nombreuses que l'Empire vous a décernées, il n'en est pas de plus grande, de plus chère à votre cœur que l'estime, la considération, que dis-je, l'amitié que vous portent vos compatriotes, vos concitoyens, vos électeurs.

"Elu dans une élection complé-

mentaire excessivement contestée par un adversaire aussi distingué qu'estimé et dont le fils est maintenant à vos côtés — vous voyez, messieurs, que si le général a su gagner des décorations, le politicien sait également s'allier les cœurs et les intelligences. — vous n'avez cessé, depuis, de jouir de la confiance des électeurs de Rimous-



Dr L.-J. Moreault



M. Arthur Lapointe, M. P.



M. Jos. Dufour

Le Général Fiset, M. P.
"L'émotion intense que je ressens, dit le Général Fiset en prenant la parole, m'empêche d'exprimer toute ma reconnaissance et je me demande si j'ai réellement mérité tous les éloges et les bonnes paroles que vous venez de m'adresser, M. le président. Je ne sais trop comment vous remercier de l'appui que vous m'avez apporté durant la dernière lutte électorale et je remercie du fond du cœur la Jeunesse Libérale. Notre victoire, nous la devons au génie d'organisation de M. Jules-A. Brillant. Oui, M. Brillant, vous avez su donner une direction telle que nous n'avons peur de personne dans le comté."

Le héros de la fête fit ensuite l'éloge des ministres présents, les honorables MM. Godbout et Kelly et déclara être fier du Dr Moreault comme ami, comme député et comme maire. "Les œuvres qu'il laisse dans le comté, dit-il, lui survivront!" Il parla ensuite de l'alliance Gouin-Duplessis, qualifiant cette alliance d'illégitime dont "les fruits ne pourront être que des bâtons."

Toast au premier-ministre du Canada

Notre chef, à Ottawa, l'honorable MacKenzie King, dit M. Brillant, se porte bien, surtout depuis le 14 octobre. Le pays a besoin que l'il-



L'hon. J.-H. Kelly

M. Brillant demanda ensuite à M. Arthur Lapointe, le nouveau député de Matane à la Chambre des Communes, de répondre à la santé du premier-ministre du Canada:

"Dans la politique, comme ailleurs, l'anglais normand qui coule dans les veines d'un bon nombre de citoyens du Bas St-Laurent nous a souvent fait faire de petites malices (oh! pas au sens péjoratif du mot!) Un échantillon bien vivant de cette prédisposition chez nous nous a donné un député libéral à Ottawa. La pointe de malice d'un candidat libéral nous a valu un gain libéral. Il représente, ici, ce soir, son chef, l'honorable Monsieur King. Je lui demande donc de répondre au toast que vient de porter, en termes si agréables et si pittoresques, l'honorable Monsieur Kelly.

J'ai nommé M. Lapointe, député de Matane à la Chambre des Communes."

M. J.-A. Lapointe, M. P.

C'est un plaisir pour moi et un grand honneur, dit M. Lapointe, d'être ce soir à ce banquet et veuillez croire que je ne reste pas indifférent à toutes ces marques d'estime qui sont adressées à votre député, le Major Général Sir Eugène Fiset. M. Lapointe fit l'éloge des qualités de son chef et fit allusion aux traités qui viennent d'être conclus entre le Canada et les Etats-Unis, pour dire que le pays ne tardera pas à reconnaître les bienfaits de l'avènement du régime libéral.

M. Brillant invita ensuite M. le Dr Moreault, maire de la ville et candidat du gouvernement Taschereau, de proposer la santé de son chef, à laquelle répondit l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

Le président du banquet présenta l'hon. M. Godbout par ces paroles:

(A suivre en dernière page)



Les convives au banquet qui eut lieu lundi dernier dans la salle de l'hôtel de ville. Au fond, la table d'honneur.

Photo Blais, Rimouski

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON
Porreault Casgrain, LL. L.
Amedée Caron, LL. L., M. A. L.
AVOCATS

Bureau:
Immeuble de la Banque
Canadienne Nationale,
RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP
AVOCAT
Bureau:
Immeuble de la Banque Provinciale
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis),
tous les 1er et 3e samedis de
chaque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON
AVOCAT
B. A. LL., L.
MONT-JOLI

ART. GENDREAU
LL. L.
AVOCAT
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous
les 2e et 4e samedis après-midi.

LUCIEN SASSEVILLE,
LL. L.
AVOCAT — RIMOUSKI
Bureau: Avenue de l'Évêché.
Tél.: 38

EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau:
IMMEUBLE GILBERT

Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD
MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de
New-York
Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité:
Maladie des yeux, oreilles, nez,
gorge.
RIMOUSKI

Dr A. GAGNE
Ex-interne de l'Hôpital Laval à
Québec.

Bureau: Chez Henri Lebrun.
Rue St-Germain, Rimouski.
Tél. Bureau 296—Résidence, 23
Boîte Postale 467

Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFI-
CULTES FINANCIERES
ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCIE
Comptable, auditeur et li-
quidateur de faillites.
EDIFICE GILBERT,
Téléphone: Bureau 44.
Résidence 24.

A vendre

Bois de chauffage. Spécialité:
merisier érable, débité de toutes
grosseurs et largeurs. Aussi croû-
tes de bois mou en 4 pieds ou dé-
bité. Tout ce bois est à prix ra-
isonnables. En vente chez:

René Cazes,
Rimouski.

Tél.: 207-D,

Rimouski.

Savourez le meilleur

THE "SALADA"

ST-CYPRIEN

(Suite de la 2e page)

Questions
L'an dernier, j'invitais tout lec-
teur à poser des questions sur tout
sujet d'intérêt général. Je le fais
encore cette année. Et j'ouvre
cette série en répondant à deux
questions que je trouve dans mon
courrier du matin. Elles sont en-
fantines, il n'importe pour une fois.
1.—Quelle est la catégorie de gens
qui vivent les plus vieux? — Ti-
Nest.

Rép.—Mon cher Ti-Nest: Oui je
les connais, ce sont les centenaires.
2.—En passant par St-Cyprien,
hier soir, j'ai remarqué une boutte
de feu, qui était accrochée dans le
firmanement. Quelques-uns disaient
que c'est la lune, d'autres, une co-
mète. Qu'en pensez-vous?

Rép.—J'en pense actuellement
peu de chose, car je suis étranger
dans ce coin du pays, j'y habite de-
puis six mois.

BONIFACE.

LA POINTE-AU-PERE

BELLE SOIREE DE CARTES
A LA POINTE-AU-PERE

Le Euchre qui a eu lieu à la Pte.
au-Père le 19 de novembre au pro-
fit du Sanctuaire de Ste-Anne, a
rappelé par sa nombreuse assis-
tance et par les profits réalisés les
plus belles veillées organisées de-
puis cinq ans à la gloire de notre
Sainte Patronne Nationale.

La température exceptionnelle de
ce début de novembre a, sans
aucun doute, en facilitant l'accès
du Pensionnat St-Joseph où se
donnait la partie de cartes, aidé
grandement à cet heureux résultat.
Plus de 130 personnes remplassaient
la salle, une fois de plus encore
trop étroite, hélas! mais où ne ces-
sa de régner le plus franc et le
plus cordial entrain.

La partie de cartes était sous la
direction de M. Alex. Chevrin et
des Dames organisatrices du
Euchre, dont le dévouement inlas-
sable, quand il s'agit de sainte An-
ne, ne s'est pas démenti un instan-
t, aussi ce leur fut une grande
et bien légitime satisfaction de voir
leurs efforts compris et récompen-
sés.

La table d'honneur était occupée
par le R. P. J. M. Courtois, curé, M.
l'abbé Ad. Tremblay, vicaire à Ste-
Luce, MM. et Mmes Omer Bou-
chard, de Rimouski, et Em. Lamou-
tagne, de Pointe-au-Père.

Le total des recettes obtenues a
donné un profit net de \$199.15.

Au cours de la veillée, on a pro-
cédé au tirage de la rafle du beau
confortable de laine, dont le place-

ment des billets, à lui tout seul,
avait mis d'avance aux mains des
organisateurs le joli montant de
\$87.00. L'heureuse gagnante en
fut Mme W. Hickmott, de la Poin-
te-au-Père, avec le billet No 544.

A tous ceux et celles qui, à un ti-
tre quelconque, ont contribué au
succès de cette veillée et, par là,
sont venus en aide efficacement au
Sanctuaire de sainte Anne, les or-
ganisatrices ainsi que le Père Curé,
gardien du Sanctuaire, disent un
bien sincère "merci!!!"

Les pèlerins qui fréquentent ré-
gulièrement notre Pèlerinage ne
sont pas sans remarquer les amé-
liorations nouvelles apportées cha-
que année soit à l'intérieur de l'é-
glise, soit au monument de Ste-
Anne ou à son Parc des Proce-
sions. C'est grâce à ces res-
sources particulières que ces heu-
reuses transformations peuvent
s'accomplir peu à peu. Avec le
temps et la bonne volonté de tous,
l'amour et la reconnaissance en-
vers sainte Anne aidant, d'autres
projets se réaliseront encore.

Invité.

OLIVIER SIDING

Le jour de la Toussaint a été cé-
lébré avec solennité. Le lendemain,
jour des morts, nous avons eu mes-
se-service des morts, confession dans
l'après-midi.

Les aumônes ont été très géné-
reuses pour des messes pendant ce
mois de novembre.

—M. Power, agent de colonisa-
tion, a passé la semaine ici pour
mesurer les terres afin que les co-
lons soient payés de leur ouvrage.
Cela donne un encouragement. Et
nous pouvons à présent faire appel
à nos compatriotes de la province
de Québec et ailleurs de venir voir
cette paroisse située tout le long
du chemin National et du chemin
de fer International, si quelqu'un
avait besoin de venir s'installer
sur des belles fermes, près de l'é-
glise, près de la Station et de l'é-
cole anglaise et française, même
nos jeunes filles peuvent finir
leurs cours dans les deux langues.
Il y a des belles terres à vendre,
pour cause d'abandon de la culture.
Un industriel aurait une belle pla-
ce de moulin et du bois de com-
merce pour 15 à 20 ans. Il y aurait
place aussi pour un barbier et un
restaurateur. Venez voir; tous
sont invités. Surtout à 30 mil-
les de la ville de Campbellton.

—M. Arthur Saucier, industriel,
de St-Quentin, était ici la semaine
dernière dans l'intérêt de son com-
merce.

—M. Emile Fournier, conseiller, a
obtenu du Conseil de Dalhousie un
contrat pour le bois de commerce,
afin de venir en aide aux colons.

ST-ULRIC

—S. E. Mgr Leventoux, au retour
d'un voyage au Havre St-Pierre,
est venu à St-Ulric, pour visiter M.
et Mme Arthur Mercier, dans le but
de leur donner des nouvelles de
leur fille, Révérende Sr Ste Lauria
(Berthe Mercier), qui enseigne au
Convent des Sœurs de la Charité
au Havre St-Pierre. Le Rév. Père
Comtois, curé à Pointe-au-Père,
accompagnait Mgr Leventoux et
tous sont allés faire une visite au
presbytère.

—M. le vicaire L. Beaulieu a re-
commencé à réunir, le vendredi
soir, le cercle des jeunes gens. A
une nouvelle élection des officiers,
pour la prochaine année, M. Ro-
bert Lagacé fut nommé président;
M. Hector Roy, vice-président; M.
Narcisse Gendron, secrétaire et
M. Maurice Mercier, trésorier. Di-
recteurs: MM. Julien Dion, Roland
Lagacé, Ernest St-Pierre, Gendron
Lévesque et Armand Caron.

—Mme Raoul Lapage est revenue
ici après avoir passé l'été à Mata-
ne.

—M. et Mme Léonidas Dion, de
Rimouski, étaient ici tout dernie-
rement, chez leurs parents.

Décès

Dame Rose-Anne Lévesque, épou-
se de M. Pierre-Paul Charrette, dé-
cédée le 5 courant, à l'âge de 45
ans.

ST-OCTAVE DE METIS

Service anniversaire

Lundi matin, a eu lieu le service
anniversaire de feu Mme Samuel
Serge, au milieu d'une nombreu-
se assistance.

Naissances

M. et Mme Joseph A. Lévesque
font part à leurs parents et amis
de la naissance d'une fille, bapti-
sée sous les prénoms de Madeleine-
Gisèle. Parrain et marraine, M. et
Mme Jean Bérubé.

—A été baptisée le 10 novembre
Marie-Gaétane, fille de M. et Mme
Jean-Thomas Michaud. Parrain et
marraine, M. et Mme Elie Bou-
chard, oncle et tante de l'enfant.

Notes locales

Mme Antoine Bouchard est par-
tie en promenade à l'Islet chez des
parents.

Le capitaine Joseph Boucher, le
capitaine Brisebois et Mme Brise-
bois ainsi que Mlle Rolande Bou-
cher, de l'Islet, ont fait une courte
visite chez M. et Mme Antoine Bou-
chard ces jours derniers.

—Mme Octave Thibault est re-
venue d'une promenade à Québec
où elle a visité son fils Marc-Aurèle.

—Mme Alphonse Dubé, de Sava-
bec, et ses deux fils ont passé la
fin de la semaine les hôtes de
Mme François Dubé.



Réclame de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Modes féminines

Excellent sujet de réflexions sai-
sonnières pour le moraliste: les
modes d'hiver sont sorties, comme
toujours révélatrices des soucis,
des curiosités et des préoccupa-
tions de l'heure. Que faut-il admi-
rer le plus, de l'invention et de la
fantaisie des couturiers, ou de l'es-
prit de soumission dont nos compa-
gnies font preuve, si passivement,
à l'égard de leurs décisions et de
leurs ukases? Risquent-elles la
moindre objection? La modiste et
le costumier ont une réponse bien
facile: "C'est ce qui se porte en ce
moment." Jamais poètes n'ont ob-
tenu telle audience, telle obéis-
sance de la part de l'Eve éternelle. Il
s'agit pour elle de se renouveler,
pour toujours nous plaire, comme
si nous n'aimions que le change-
ment! C'est du moins ce dont ses
habitués excellent à la persuader:
qu'elle soit sans cesse devant nous
"ni tout à fait la même, ni tout à
fait une autre". C'est une grande
sujétion pour les femmes, et dont
elles s'accommodent volontiers.

Mais aussi, chez ces inventeurs de
leur perpétuelle réincarnation,
qu'il labeure, et qu'il faut de génie à
ces magiciens! Heureusement qu'ils
ont découvert un filon, en assujé-
tissant la mode à l'actualité! Ad-
mirz l'astuce: c'est aussi menacer
l'avenir, et s'assurer que dans trois
mois il faudra recourir encore à
leurs soins. Rien ne se démode plus
vite, en effet, que l'actualité. Pas
de modèle plus profitable pour la
mode, et ceux qui la font. C'est un
modèle passager, qui comporte en
soi la nécessité d'un inépuisable
prochain changement. Tout béné-
fice, pour ceux qui en vivent.

Car tout est prétexte à change-
ment, et le meilleur c'est le dépay-
sement, le voyage à travers l'espa-
ce et le temps. Cinema, croisière ou
randonnée d'été à l'étranger: que
d'occasions de modifier sa garde-
robe! Un petit tour en Ecosse, aux
Baléares ou dans le Mitropa, et
voilà nos belles parées des shet-
lands les plus moelleux, galonnées
sur toutes les coutures de brode-
ries roumaines et de tresses hon-
groises. Des enchantements de
Salzburg, et du récent bain de Mo-
zart, comment garder quelques se-
maines de plus le souvenir, mieux
qu'en arborant, dans le temps des
chasses, un gentil costume tyro-
lien, et la touffe de poils de blai-
reau au petit chapeau de drap
vert? L'an dernier, nos jeunes
femmes avaient découvert la Rus-
sie, et ce ne fut, un temps, que je-
unes Cosaques par les rues, en bot-
tes, redingote, parements de mou-
ton et toque d'astrakan. S'il est
vrai que le Français ne sait pas la
géographie, les Françaises se char-
gent bien de la lui apprendre, ou
du moins ce qui distingue entre el-
les, vestimentairement, les nations.
L'Europe, l'Afrique et l'Asie, sur les
plus jolis minois de chez nous, se
sont donné rendez-vous rue de la
Paix, auprès de quoi la Société des
nations, qui siège à Genève, n'est

M. Horace Lévesque est retourné
à St-Simon après une courte visite
chez des amis.

—Mme Joseph Serge est reve-
nue de l'Hôpital St-Joseph de Ri-
mouski.

—Mlle Berthe Lévesque est partie
en voyage à St-Eloi.

—Mme Joseph Dionne, de St-
Moise, est venue passer l'hiver à
St-Octave.

—M. Napoléon Banville est de
retour d'un voyage d'affaires à St-
Léon-le-Grand.

qu'une succursale bien abstraite.
Esthétiquement, pour la mode,
l'actualité est quelquefois une sour-
ce d'inspiration charmante. Il
était connu que l'exposition d'art
italien, qui fit nos délices au prin-
temps dernier, trouverait un écho
chez les couturiers. C'est fait:
nous dinons cet hiver avec de
très belles personnes vêtues de ve-
lours et de soies, qui sembleront
être descendues tout exprès d'un
Titien ou d'un Veronèse. Mais hé-
las! l'actualité ne nous pro-
pose pas toujours de si
agréables images. Un milita-
risme redoutable vient de déclen-
cher sur la mode une offensive
dans les règles, et la mode a fait
camarade. Nous nous étonnons
quelquefois du caractère d'uniformi-
té que la mode, en sa tyrannie,
impose au sexe qu'on dit faible, au
point que nos compagnes accep-
tent, bien curieusement, de se res-
sembler, par le vêtement et la
coiffure, alors que pour nous plai-
re mieux chacune devrait se pré-
occuper de ne ressembler qu'à soi-
même, et d'être différente des au-
tres. Rien d'étonnant que ce goût
singulier de l'uniformité conduise
au goût de l'uniforme. En cette
saison d'automne 1935, où chacun
ne pense qu'à la guerre et la re-
doute justement, la mode féminine
est résolument belliste. L'une, sur
sa tête légère, plante un martial
casar, ou laisse retomber l'aigret-
te blanche du horse-guard; l'autre
emprunte au bersagliere ses noires
plumes de coq; une troisième se
coiffe d'un schapska; les brande-
bourgs, les tresses, les torsades, et
le bonnet de police même, font fu-
reur. La cape du Négus sera de-
main dans tous les magasins de
confection, et dans six mois toutes
nos minidettes seront transformées
en soldates. Qu'elles jouent au sol-
dat, si cela les amuse, on le con-
çoit. Tout est occasion aux fem-
mes de se déguiser. Mais à quel vou-

draient oublier la guerre, en écartant
les images, et même penser à au-
tre chose, ce rappel quotidien de ce
qui fait notre inquiétude n'est pas
gai, n'est pas agréable. Quand Vé-
nus, pour se divertir, coiffe le cas-
que et ceint le baudrier de Mars,
on cesse de penser à Véus; elle re-
semble trop à Bellone, et l'on re-
grette la déesse. Mais, ravie de
son déguisement, Véus n'entre
pas dans nos soucis d'hommes. Et
sous cet absurde attirail militaire
elle n'a d'yeux que pour ce qui la
change, et "cet amour de petit
chapeau". — E. H.

(Le Temps)

Fouille préhistorique en Pologne

Dans le courant de 1935, d'import-
tantes découvertes archéologiques
ont été faites en Pologne, dans la
région de Poznan. Une grande ha-
bitation lacustre de l'âge de la
pierre polie ou néolithique a été
mise à jour ainsi que 214 tombes
appartenant aux époques les plus
avancées de l'âge du bronze (3,000 à
2,500 avant J. C.). Il semble
qu'on soit là en présence de vesti-
ges laissés par les populations sla-
ves primitives. Toutes ces tombes
sont, en général, bien conservées.
Elles contiennent de nombreux ob-
jets permettant de préciser la civili-
sation matérielle de ces peuplades:
bracelets, bagues, crécelles, instru-
ments de pêche et de menuiserie.
Se trouvent déposés à côté des urnes
funéraires. Détail curieux:
dans plusieurs tombes on a trouvé
des oeufs de poule.

Environ 2,000 objets provenant
de ces fouilles ont été transférés au
Musée de Préhistoire de Poznan.
F. P.

Encore une ou deux élections, et
nos petits Cicérons en viendront à
parler avec plus de facilité sinon
avec plus de bon sens.

Comment s'y Prendre pour Mieux MAITRISER les RHUMES



Vous enrhumé-vous?...
Le Vicks Va-tro-nol
aide à éviter
nombre de rhumes



Vous êtes enrhumé?...
Le Vicks VapoRub
aide à enrayer
un rhume

Au moindre renflement, éternue-
ment, ou irritation du nez, employez
du Vicks Va-tro-nol—quelques
gouttes seulement dans chaque
narine. Le Va-tro-nol a été conçu
spécialement pour le nez et la
partie supérieure de la gorge—où
la plupart des rhumes débutent. Il
stimule les fonctions de la Nature
—dans le nez—pour aider à éviter
les rhumes, et se débarrasser des
rhumes de cerveau dans leurs
phases de début.

Si le rhume s'est déclaré, friction-
nez-vous la gorge et la poitrine avec
du Vicks VapoRub. Le VapoRub
agit directement—de deux façons à
la fois: (1) par stimulation à travers
la peau, comme un cataplasme ou
un emplâtre; (2) par inhalation de
ses vapeurs médicamenteuses direc-
tement dans les voies respiratoires
enflammées. Durant la nuit, cette
double action "vapeurs-cataplas-
me" détache les mucosités, et
aide à dissiper la congestion.

Suivez le Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes
Un guide utile pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis
au point par les chimistes et les médecins de Vicks, soumis à des essais
cliniques approfondis par des médecins praticiens—démontré égale-
ment par l'emploi journalier par des millions de personnes. Chaque
paquet de Vicks contient des explications détaillées sur ce système.

LE SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

"JE SUIS FATIGUÉE, JE N'EN PUIS PLUS"...

il me faut un bon tonique. Oui, mais qu'est-ce que je vais prendre? Je n'ai pas
d'argent à dépenser pour rien!... On dit que les PILULES ROUGES sont
bonnes pour l'ANEMIE, la fatigue générale. Après tout, ça doit être vrai, si
ça fait plus de 40 ans que les femmes en prennent! Si elles ont fait du bien à
tant de femmes depuis tant d'années, pourquoi ne me feraient-elles pas du bien à
moi aussi? Il faut que je prenne les bonnes PILULES ROUGES.

Voilà une femme qui raisonne bien. Si vous sentez les symptômes ou
conséquences de l'ANEMIE, soit: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues,
douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes
essentiellement féminins.

TONIFIEZ-VOUS

mais pas avec n'importe quoi; prenez les PILULES ROUGES, le remède qui a fait sa preuve et qui fera pour
vous autant que pour les autres...

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filières et qui sont à votre disposition
pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"...Ma constitution s'était affaiblie, j'avais des douleurs
dans le dos et aux reins et j'étais incapable de faire mon
ouvrage de maison."
"Je me sentais fatiguée, toujours à bout de force et ce
que j'avais à faire dans ma maison de travaux domestiques
était parfois négligé à cause de ma faiblesse."
"Je m'étais mariée en bonne santé, mais les maternités

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boîte ou \$, 1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ldée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

A QUI CONFIEREZ-VOUS LE SOIN DE VOS YEUX?

Rien ne saurait
remplacer l'ex-
périence.



Personne ne
peut s'improvi-
ser expert.

Faites examiner vos yeux par un homme
QUALIFIÉ ET EXPERIMENTÉ

J.A. GENDREAU

Optométriste et opticien

BUREAUX:

A Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.
A Amqui, le 2e lundi, Hôtel Langis.
A Trois-Pistoles, le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

Notes locales

—M. et Mme Octave Jalbert, de Montréal, étaient en ville chez des parents au commencement de la semaine.

—Mlle Gaby Simard, de Rivière-du-Loup, a passé la fin de semaine en notre ville.

—M. Charles Beaulieu et sa jeune fille Mlle Rolande sont de retour d'une promenade à Napierville, où ils furent les hôtes de M. et Mme A.-P. Beaulieu.

—Mlle Joséphine Godin, G. M. G., de l'Hôtel-Dieu de l'Assomption de Moncton, fille de M. et Mme Elzéar Godin, de notre ville, est de retour dans sa famille.

—M. et Mme J.-N. Roy et M. Emile Dugal, de St-Michel de Bellechasse, étaient en visite ces jours derniers au Bie, les hôtes de leur frère et belle-sœur M. J.-L. Dugal, gérant de la Banque C. N., et de Mme Dugal.

—M. et Mme Philippe Lavoie, de Drummondville, en voyage de nocces dans la Gaspésie, étaient en visite chez M. et Mme Damase Gaudreau, au commencement de la semaine.

—Mme Eugène Gagné, de Québec, était en visite chez des amies ces jours derniers.

—M. Charles Bouchard, de St-Roch des Aulnaies, était en ville au cours de la semaine, l'hôte de son frère M. Gérard Bouchard.

—Mlle Marguerite D'Anjou est en promenade à Québec, l'invitée de Mlle Paulette Perreault.

—Mme Jos. Gagnon, de Bersimis, a passé la semaine chez Mme Alph. Lepage.

—Mme Victorien St-Onge, d'Amqui, a passé la semaine chez son fils M. Arthur St-Onge, avocat.

—Mme Adélaïde Tanguay, de Ste-Flavie, a fermé son chalet "Villa des Ancêtres" et est partie pour passer l'hiver avec ses enfants à Québec. M. Lucien Pettigrew, qui est venu la chercher, était accompagné de M. l'abbé Tanguay, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, de Mlle Louise Laliberté et de Mlle Cécile Lepage, qui a passé quelques mois avec sa grand-mère Mme Tanguay.

—Mme Arthur Jean et son fils Marius, de Ragueneau, étaient en ville, au commencement de la semaine.

—Mlle Cécile Lepage a passé la fin de semaine à La Rivière-du-Loup.

—Le sous-chef Tremblay, de la police provinciale, et le détective Aubin étaient en ville cette semaine.

—Mlle Annette Dionne, de Cabano, est retournée chez elle après avoir passé quelques jours en notre ville.

—Mlle Rose-Aimée Coulombe est de retour d'un court voyage à Cabano.

—M. Jacques Bernier passe quelques semaines à Ste-Anne-des-Monts.

—M. Charles-A. Jean et Léopold Dubé, de Québec, ont passé quelques jours en notre ville cette semaine.

—Le lieutenant-colonel Raoul Fafard, de Matane, était en ville cette semaine, par affaires.

—M. le Dr et Mme Philippe Simard sont partis pour Québec et assisteront au mariage du Dr Gagné.

COUR SUPERIEURE

Actions

J.-Bte Gagnon, St-Valérien vs Alfred Molson, St-Valérien, \$354.
Edmond MacNicol, Amqui, vs Joseph-Martin Bouchard, Causapsal, \$120.50.
Henri Lebanc, Ste-Marguerite-Marie, vs Charles Smith, Ste-Marguerite-Marie, 1ère classe Pétitot.
Horace Plante, Causapsal, vs Albert Tardif, Causapsal, \$196.14.
Horace Plante, Causapsal, \$159.48.
Alphonse Dumais, paroisse de Rimouski, vs La Cie de Transport du Bas St-Laurent, \$175.00, dommages réels.
Edmond Langlois, Val-Brillant, cession de biens.

LA POLOGNE A BICYCLETTE

Le sportsman et écrivain anglais, M. Bernard Newman, est aussi un grand touriste et un fervent de la bicyclette. C'est avec ce moyen de locomotion qu'il a visité de nombreux pays étrangers et notamment, l'an dernier, la Pologne. De ses pérégrinations est sorti un livre très intéressant: Pedalling Poland, la Pologne à bicyclette, écrit avec beaucoup d'humour spécifiquement anglais et où l'on rencontre des descriptions d'une frappante vérité. M. Newman a trouvé beaucoup de pittoresque à différentes régions de la Pologne, à celle des lacs Cachoubs, dit parfois "Suisse cachoube", aux Tatras, à la forêt de Bialowieza, etc. Il décrit les beaux costumes des paysans polonais, se passionne pour les Houtzoules et conte, avec bonne humeur, les menues difficultés de ce voyage peu banal.

LE JOUR DE L'ARMISTICE A RIMOUSKI

On a commémoré en notre ville, lundi dernier, 11 novembre, le jour de l'Armistice par une messe à la cathédrale et une manifestation militaire au pied du monument des Braves.

La messe fut célébrée à 10 heures par M. l'abbé Albert Dastous, professeur au Séminaire. La garde d'honneur des Fusiliers du St-Laurent, commandée par le capitaine Alphonse Couillard, assista à cette messe ainsi qu'une foule considérable de citoyens.

A 10 h. 45 avait lieu, au Monument des Braves, l'inspection de la garde d'honneur par le Lt-col. Raoul Fafard, commandant des Fusiliers du St-Laurent, puis des couronnes furent déposées sur le socle du monument par Mme Joseph Brillant, mère de Jean Brillant, V. C., M. Wilson, les représentants de la Ville et de Price Brothers, la Gendarmerie Royale, les Fusiliers du St-Laurent, La Perrelle Lumber, etc.

L'allocation de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Elphège Bouchard, professeur au Séminaire, qui, après avoir éloquentement évoqué le souvenir des héros de la Grande Guerre exhorta l'assistance à prier pour la paix.

M. l'abbé Antoine Perreault et M. Gérard Chamberland dirigeaient la Fanfare. Les lieutenants Labrie et Carrière portaient les couleurs du régiment.

MARIAGE

A Québec, demain, M. le Dr Adrien Gagné, de notre ville, épousera Mlle Marie-Rose Létourneau. Nos meilleurs souhaits.

MORT DE Mme CHARLES ROY

à St-Fabien

Mercredi après-midi, est décédée à St-Fabien Mme Charles Roy, à l'âge de 54 ans.

Ses funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures.

Elle laisse pour la pleurer un fils M. l'abbé Raoul Roy, professeur au Séminaire de Rimouski, et une fille, Mme Omer Rousseau (Annette), de St-Fabien.

Le service sera chanté par le fils de la défunte.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos plus sincères sympathies.

LES "EXTRAS"

Quels sont les êtres les plus heureux? C'est là une question que l'on se pose tous les jours.

Les enfants dont les parents assez fortunés peuvent leur procurer une éducation complète, comprenant l'étude de la musique, de la danse, etc., sont-ils les plus chanceux? Ils le sont peut-être, mais quelquefois ces "extras" ne favorisent pas leur bien-être.

Il est sûrement désirable qu'un enfant reçoive quelques notions sur la musique qui ne pourrait qu'augmenter pour lui les plaisirs de la vie. Il est aussi gracieux de savoir danser et cela évite bien des embarras dans la vie sociale.

Toutefois, n'oublions pas que ce qui est encore préférable à tout cela c'est que l'enfant ait suffisamment de temps à sa disposition pour jouer et pour se reposer abondamment, puis pour faire un peu ce qu'il désire. Ceci est essentiel à la santé physique et mentale de l'enfant, ce qui est de toute première importance et doit passer avant les "extras" dont nous avons d'abord parlé.

Les enfants ont besoin d'une somme suffisante de repos, mais combien sont privés de ce sommeil nécessaire à leur bien-être. Le manque de repos conduit à une nutrition défectueuse, à l'irritabilité et à une foule d'inconvénients dans la santé physique et mentale de l'enfant. Le jeu est aussi nécessaire que la nourriture; il constitue quelque chose que l'enfant désire accomplir de son chef, et non la réalisation d'un programme qu'on aura tracé d'avance pour lui.

Les parents, avec les meilleures intentions, organisent la vie de leurs enfants. Ils peuvent croire que cela leur évitera les ennuis qu'ils ont eux-mêmes rencontrés. Ils ne pensent pas, par exemple, que leur enfant, pour devenir un adulte heureux et sain, doit avoir la chance de se développer avec plus d'indépendance, acquérir de l'initiative et être ainsi en mesure de faire face aux difficultés de la vie à mesure qu'elles se présentent.

Une direction intelligente est sûrement désirable, mais qui laisse à l'enfant quelque liberté, l'occasion de prendre lui-même une décision et d'apprendre qu'il doit porter les conséquences de ses actes. Les occasions de faire ce qu'il désire constituent pour l'enfant une partie de son éducation.

Cela ne veut toutefois pas dire que l'enfant ne doive pas être retenu ou contredit; les droits d'autrui doivent aussi être considérés. L'une des premières choses qu'il apprendra est qu'il fait partie d'un groupe et que cela ne paie pas d'être égoïste.

Ceci nous conduit à l'idée que les parents devraient considérer les besoins de l'enfant plutôt que leurs propres désirs et ne pas les surcharger "d'extras", diminuant beaucoup trop le temps à consacrer au jeu et au repos.

L'Association Médicale Canadienne.

COMMUNICATION

Les assemblées de M. Alfred Dubé, candidat du parti national-conservateur.

Pour démentir de façon formelle des rumeurs mises en circulation par nos adversaires à l'effet que M. Alfred Dubé a abandonné la lutte, nous publions ci-dessous l'itinéraire de M. Alfred Dubé, candidat du parti Duplessis-Gouin:

DIMANCHE, le 17 novembre, à St-Fabien, après la grand-messe; St-Mathieu, 3 h. p. m.; St-Simon, 7 h. p. m.

LUNDI, le 18: Bie, 7 h. p. m.

MARDI, le 19: Pointe-au-Père, 3 h. p. m.; Luceville, 7 h. p. m.

MERCREDI, le 20: St-Narcisse et Macpès, 3 heures p. m.; Ste-Blandine, 7 heures p. m.

JEUDI, le 21: N.-D. du Sacré-Coeur, 3 heures; St-Donat, 7 heures p. m.

VENDREDI, le 22: St-Valérien, 7 heures p. m.

SAMEDI, le 23: Ste-Luce-sur-Mer, 3 heures p. m.; St-Anaclet, 8 heures p. m.

DIMANCHE, le 24: Les Hauteurs, après la grand-messe; St-Marceldin, à 3 heures p. m.; St-Gabriel, à 7 heures.

MARDI, le 19: St-Médard, 3 heures p. m.

MERCREDI, le 20: Biencourt, 2 heures; Lac-des-Aigles, 4 heures. (Publié par ordre du Comité Duplessis-Gouin.)

RATIONS POUR VACHES LAITIÈRES

Dans la préparation de bonnes rations pour les vaches laitières, il y a deux choses essentielles dont il convient de tenir compte: la provision d'aliments que l'on a sur la ferme, ou que l'on peut se procurer à un prix proportionnel à la valeur des produits, et en deuxième lieu, le choix des aliments qui fournissent les éléments nutritifs nécessaires sous une forme savoureuse, variée et suffisamment volumineuse.

L'expérience acquise à la Ferme expérimentale de Nappan, N.-E., montre que les aliments les meilleurs marché sont ceux qui sont produits sur la ferme même. En d'autres termes, les aliments de la ferme sont les plus économiques.

Il est généralement admis que la majorité des fermes ne produisent pas suffisamment de matières albuminoïdes ou de protéine pour satisfaire les besoins des vaches laitières sous ce rapport. Cependant, quand on produit du foin de luzerne ou de trèfle ainsi que des racines ou de l'ensilage avec les céréales ordinaires, il a été démontré qu'il suffit d'acheter de petites quantités de suppléments riches en protéine. Un de ces suppléments qui se produit dans l'Est du Canada est la farine de poisson.

Nous avons conduit des recherches en ces trois derniers hivers pour comparer la farine de poisson au tourteau de lin, pour équilibrer une ration produite sur la ferme. Nous avons constaté que l'on obtient une production tout aussi bonne et tout aussi économique avec une ration de grain composée de 300 livres d'avoine et d'orge moulues, ou d'avoine, de blé et d'orge, plus 50 livres de farine de poisson de haute qualité, que lorsqu'on emploie 125 livres de tourteau de lin pour remplacer la farine de poisson. Dans un cas comme dans l'autre, la ration contenait un peu plus de 19 pour cent de protéine. Les fourrages employés étaient du foin de bonne qualité et des rutabagas (choux de Siam).

Avec toutes les rations composées d'aliments cultivés dans l'Est du Canada, il est nécessaire d'employer un supplément minéral comme la pierre à chaux broyée ou les os calcinés (noir animal). Cette addition de substance minérale n'est pas aussi nécessaire quand on donne de la farine de poisson, mais c'est une précaution excellente dans tous les cas.

S. A. HILTON,
Ferme expérimentale fédérale,
Nappan, N.-E.

Cour de magistrat

Jugements

Charles Frenette, St-Charles de Bellechasse, vs François Thibault,

BANQUET DE LA JEUNESSE LIBÉRALE

(Suite de la 4e page)

L'honorable Adélaïde Godbout. M. Brillant présenta le ministre de l'Agriculture par ces mots: "Nous avons le grand honneur, ce soir, de revoir notre MINISTRE dans le Cabinet Taschereau. Pas de région n'est mieux représentée que la nôtre à la table du Pouvoir Exécutif de la province.

"C'est donc vous dire toute la déférence que le gouvernement Taschereau a eue à l'égard de la population du Bas St-Laurent. Est-il nécessaire de dire que l'honorable Monsieur Godbout, qui s'est tant dévoué pour nous, avait droit qu'on lui accordât quelque soulagement dans sa lourde tâche, d'être à la fois Ministre de l'Agriculture et représentant, dans le cabinet, de la population de la vaste région du Bas St-Laurent. Voilà pourquoi nous avons été si heureux d'appréhender qu'on lui adjoignait, pour nous représenter dans le cabinet, un homme aussi distingué que l'honorable M. Kelly, que vous avez entendu tout à l'heure.

"Monsieur Godbout est, à juste titre, reconnu comme un technicien de première valeur dans le domaine de l'agriculture, qui est la principale industrie de notre région; vous connaissez tous son dévouement.

"J'ai l'honneur d'inviter notre Ministre, Monsieur Godbout, à nous adresser la parole."

C'est au milieu de vifs applaudissements que le ministre de l'Agriculture se leva pour répondre à la santé du premier-ministre de la province. Dès le début de son discours il fit un bel éloge de l'honorable M. Taschereau. Il démontra ensuite comment le gouvernement de la province a su faire face aux difficultés des temps présents. Il énuméra les lois qui favorisent l'ouvrier et le cultivateur. Il montra aussi comment le gouvernement Taschereau est un exemple pour les autres provinces, car plusieurs de nos lois ont été copiées. Il réfuta les accusations portées contre son chef et prouva que, loin de protéger les riches au détriment des pauvres, il a surtout taxé les gros, ses compagnies. L'honorable M. Godbout ajouta des paroles élogieuses à l'égard du Dr Moreault et déclara qu'il n'avait aucun doute sur l'issue victorieuse de la présente campagne.

M. Emmanuel D'Anjou, ancien député de Rimouski à Ottawa, et ancien président de la Jeunesse Libérale de Québec, proposa ensuite la santé de la Jeunesse Libérale du comté de Rimouski. A ce toast, répondit M. Lucien Sasseville, président de cette association.

La Jeunesse Libérale

Voici en quels termes le président présenta aux convives la Jeunesse Libérale de Rimouski:

"Maintenant que les Moins Jeunes sont servis, arrive le tour de la Jeunesse Libérale. Vous savez combien je fais large, dans mon cœur, la place des jeunes. Cette jeunesse, sur qui repose le lendemain, a droit à tous nos égards. Elle joue, dans notre vie économique, un rôle si important qu'il faut qu'elle participe activement à nos destinées politiques. Elle a droit au chapitre dans la formation des parlements qui décident de son avenir. Voilà pourquoi a-t-on cru que pour mieux arriver à cet objectif la Jeunesse Libérale de Rimouski devait se former en association. Elle existe. Elle ne fait pas qu'exister, elle vit. Nos adversaires ont dû le constater au cours de la dernière campagne électorale. Je demanderais à un ancien président de la Jeunesse Libérale de Québec, devenu ensuite député à Ottawa, de porter le Toast à la JEUNESSE LIBÉRALE DE RIMOUSKI. J'ai l'honneur de vous présenter M. Emmanuel D'Anjou."

Sayabec. Jugement pour \$63.20. Ernest Dufour, Qual de Rimouski, vs Arthur Othot. Jugement pour la somme de \$34.35.

Actions

Mathieu Bonenfant, Les Boules, vs Adélaïde Massé, \$21.00.
P.-X. Dionne, Amqui, vs Odilon Poirier, Lac Pitre, \$54.30.
Horace Plante, Causapsal, vs John Boyle, \$22.12.
Luc St-Pierre, Bie, vs Joseph Thibault, \$80.87.
Horace Plante, Causapsal, vs Samuel Biron, \$8.00.
Horace Plante, Causapsal, vs Emile Desmeules, \$6.24.
Horace Plante, Causapsal, vs Georges Boyle, Causapsal, \$18.37.
Horace Plante, Causapsal, vs Adrien Truchon, Causapsal, \$31.07.
Horace Plante, Causapsal, vs Jos. Gallant, Causapsal, \$15.88.
Horace Plante, Causapsal, vs Jules Brisson, Causapsal, \$86.22.
Horace Plante, Causapsal, vs Lucien Deschênes, Causapsal, \$14.10.

BANQUET DES VOYAGEURS

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce a donné son banquet aux huitres annuel samedi dernier. Une foule de membres et leurs amis y assistèrent. Il y eut plusieurs discours, entre autres une allocution de M. le curé Adolphe Tremblay. Après avoir savouré les mollusques, on s'amusa ferme durant toute la soirée.

AVIS

Désirez-vous les soins d'une garde-malade?

Recourez à: Mlle DORA BLAIS, G. M. E. Graduada de l'Hôpital St-Jean. Diplômée de l'Université de Montréal.

Pour service privé, appelez: BIC, Tél. 221-s-14

Salon de coiffure

sous la direction de

Mlle LAPLANTE

Coiffeuse-experte diplômée.

OFFRE SPECIALE

pour le mois de novembre

Pendant ce mois, le SALON DE COIFFURE DRAPEAU vous offre tous genres de permanents à prix très réduits. SPECIALITES: Teinture des cheveux, Massage, etc.

Pour votre appointment, appelez au No 72 B

SALON DRAPEAU

L. GERARD DRAPEAU, Prop.
RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI.

Votre patronage sera grandement apprécié.

Salon de beauté ACME

Angle des rues Rouleau et de l'Évêché Tél. 182
Mesdames et mesd. moines.

A l'occasion du 1er anniversaire de l'ouverture du salon de beauté ACME, je donnerai du 18 novembre au 7 décembre une permanente de \$5.00 pour \$2.50, shampoo compris, aux clientes qui n'ont pas été satisfaites de la solution que j'ai employée du 1er déc. 1934 au 1er mai 1935. Le permanent que je vous donnerai sera avec la nouvelle solution qui est sans concurrence. Je vous garantis votre permanent et vous en serez fière et satisfaite. Permanents ord. Acme, \$2.00 à \$10.00. Ond. à l'eau \$5 et \$10. Marcel, 25 et Komol \$35. Vincent DeChamplain coiffeur diplômé avec grande connaissance dans les cheveux.

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

4 déc. au 7 déc. pour jeunes filles.

Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.

Les gens imprévoyants s'amuse plus dans la première partie de leur vie que dans la dernière.

SERVICE CIVIL

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

A VENDRE

Un couple de renards noirs argentés à vendre avec enclos et boîtes. S'adresser à Mme Ve JOS. P. CARD, St-Anaclet.

Les personnes désirant VENDRE leurs OBLIGATIONS de

L'Hopital de Rimouski 5 p. c.

Ville de Rimouski 5 p. c. 5 1/2 p. c.

voudront bien s'adresser à

CASIER POSTAL 1000

RIMOUSKI

Itinéraire des assemblées du Dr L. J. Moreault

Candidat Liberal du comté de Rimouski

Vendredi, 15 nov.—St-Valérien	7 heures p.m.
Samedi, 16 nov.—Sacré-Coeur	3 heures p.m.
Samedi, 16 nov.—Pointe-au-Père	7 heures p.m.
Dimanche, 17 nov.—Ste-Luce	Après la messe
Dimanche, 17 nov.—Luceville	Après les Vêpres
Dimanche, 17 nov.—St-Donat	7 heures p.m.
Lundi, 18 nov.—Rimouski	2 heures p.m.

APPEL NOMINAL

Mardi, 19 nov.—BIC	7 heures p.m.
Mercredi, 20 nov.—Biencourt	
Mercredi, 20 nov.—Les Aigles.	
Jeudi, 21 nov.—St-Anaclet	3 heures p.m.

•AU .5 .10 .15 DE RIMOUSKI•

GRANDE VENTE SPECIALE

Le 5—10—15 à \$1.00 de Rimouski est heureux d'annoncer à sa clientèle l'ouverture d'une grande vente à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de la maison LAUZIER.

Au début, cette vente, qui commencera la semaine prochaine, sera remplie d'imprévus par ses nombreux spéciaux.

AVIS

Je soussigné, Alfred Dubé, candidat dans la présente lutte électorale, déclare solennellement que je m'engage à me conformer en tout point au mandement de notre Evêque relativement au respect de la morale dans la présente lutte, et que je ferai tout en mon pouvoir afin que mes agents respectent aussi ces engagements.

Signé: ALFRED DUBÉ.



PERMANENT SANS ÉLECTRICITÉ

SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN

(En face de la Cathédrale)

Le plus grand salon moderne donne la nouveauté et la qualité pour le prix payé.

Les permanents avec machines à fils FRISOL et LUSTROL frisent les cheveux avec les nouvelles méthodes et solutions qui ont surpassé toutes expériences.

Prix: \$2.00 à \$8.50.

Le permanent LIDO, sans fils et sans électricité sur la tête, gagnant du 1er prix en France et en Europe, frise les cheveux que les machines à fils n'ont pas frisés.

LIDO spécial: \$3.00 à \$5.90
LIDO régulier: \$5.00 à \$10.00

Nouveau Procédé

Ce n'est pas une teinture, mais simplement pour éclaircir les cheveux blonds et châtains clair, etc., etc.

Nous donnons aussi la teinture IXOL. Tout genre de travail. Personnel d'expérience reconnue.

AU BON THEATRE — RIMOUSKI —

18, 19, 20 novembre
ALICE FIELD, MARGUERITE MORENO,
LEON BELIERE DANS

LA REINE DE BIARRITZ

21, 22, 23 novembre
PIERRE BLANCHARD et KATE DE MAGY dans

LE DIABLE EN BOUTEILLE

N. B. Faites vos achats d'épicerie au MAGASIN VICTORIA et demandez vos admissions de THEATRE.